

UNIVERSITE D'ANTANARIVO

Faculté de Droit, d'économie,

de Gestion et de Sociologie

Département Economie



*Mémoire présenté en vue de l'obtention
du Diplôme de Maîtrise en Sciences Economiques
Option : Développement*

L'importance de l'enseignement technique dans le contexte actuel à Madagascar

RAKOTONIRINA Miarisoa Patricia

Sous la direction de :

ANDRIANOELINIRINA Solo Herimanitra

Date de dépôt : 22 Décembre 2005

Second cycle, promotion sortante
Année universitaire 2004-2005

2005

REMERCIEMENTS

Nous tenons d'abord à remercier le Bon Dieu puisqu'il nous a donné la force, le temps et le courage dans nos recherches.

Ensuite, nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui nous ont permis de réaliser ce document, pour les enseignements dispensés, pour les aides et conseils donnés, plus particulièrement :

- Monsieur Rado Zoherilaza RAKOTOARISON, Doyen de la Faculté de Droit Economie Gestion et de Sociologie
- Monsieur Mamy RAVELOMANANA, Chef du département ECONOMIE
- Monsieur Solo Herimanitra ANDRIANOELINIRINA, notre encadreur pédagogique, qui malgré ses nombreux devoirs et obligations, nous a dirigé et encadré en prodiguant son avis pendant la réalisation de ce document.
- Monsieur Francis ANDRIANARISON et Madame Tiana RAMBELOMA, Consultants économistes au MENRS, qui, malgré leurs multiples engagements, nous ont dirigés et encadrés durant notre stage au sein du MENRS.
- Mesdames et Messieurs les membres du personnel du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique qui nous ont fourni les documents et les données nécessaires à notre étude ainsi que le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

Et enfin par cet ouvrage, nous adressons nos sincères gratitudes à toutes les personnes ayant participé, directement ou indirectement à l'élaboration de ce document.

LISTES DES SIGLES

BACC : Baccalauréat

BADEA : Banque Africaine de Développement pour l'Education en Afrique

BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle

CFP : Centre de Formation Professionnelle

EF I : Enseignement Fondamental niveau I

EF II : Enseignement Fondamental niveau II

EPP : Ecole Primaire Publique

ES : Enseignement Secondaire

ET : Enseignement Technique

FAD : Fonds Africains pour le Développement

IDA : Investissements pour le Développement en Afrique

LTP : Lycée Technique Professionnel

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole

PAT : Personnel Administratif et Technique

PIP : Programme d'Investissements Publics

PIB : Produit Intérieur Brut

UE : Union Européenne

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des types de financement des investissements du MENRS (en %)

Tableau 2 : Evolution des effectifs des élèves dans l'Enseignement Technique, par secteur de 1997 à 2004

Tableau 3 : Evolution du nombre d'établissement de l'éducation de base de 1997 à 2004, dans le secteur public

Tableau 4 : Evolution ratio élève - maîtres par niveau, de 1999 à 2004

Tableau 5 : Evolution ratio apprenants / PAT, par province, de 1999 à 2003

Tableau 6 : Répartition fonctionnelle des budgets de l'éducation (en Fmg)

Tableau 7 : Pourcentage des dépenses de l'enseignement technique aux dépenses totales en éducation

Tableau 8 : Evolution du budget du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle entre 1999 et 2003 (en 1000 Fmg)

Tableau 9 : Evolution du budget du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle entre 1999 et 2003 (en 1000 ariary)

Tableau 10 : Evolution du budget du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle entre 1999 et 2003 (en 1000 ariary)

Tableau 11 : Evolution des taux de réussite aux examens 1997-2003

Tableau 12 : Résultats aux examens baccalauréats (public et prive) au niveau des Techniques Professionnelles par province de 1997 à 2003

Tableau 13 : Evolution des taux de redoublements par niveau de 1999 à 2003

Tableau 14: Les différents Ministères chargés de l'éducation à Madagascar depuis l'année 1997

Tableau 15: Evolution des effectifs des apprenants et du nombre d'établissement de 1999 à 2003

Tableau 16 : Evolution des effectifs des étudiants par niveau à Madagascar de 1997 à 2004

Tableau 17 : Evolution et pourcentage des effectifs des étudiants par niveau à Madagascar de 1997 à 2004, dans le secteur public

Tableau 18 : Répartition des effectifs de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental II et de l'enseignement technique de 1999 à 2003, dans le secteur public

Tableau 19 : Evolution des effectifs des enseignants et du ratio apprenants/formateurs

Tableau 20 : Evolution des effectifs des redoublements et du taux des redoublants par province de 1999 à 2003

Tableau 21 : Nombre des spécialisations dans chaque CFP, par secteur en 2002

Tableau 22 : Nombre des spécialisations dans chaque LTP, par secteur en 2002

Tableau 23 : Répartition des dépenses d'éducation par niveau et par type de dépense

Tableau 24 : Résultats aux examens baccalauréats (public et prive) au niveau des Techniques Professionnelles par province de 1996-1997 à 2000-2001

Tableau 25 : Madagascar, potentiel agricole et rendements envisageables

LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme du MINESEB en 2002

Figure 2 : Organigramme du MESRES en 2003

Figure 3 : Organigramme du MENRS en 2004

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Transition du niveau fondamental II au niveau secondaire technique

Graphique 2 : Répartition des apprenants aux CFP en 2003, par province

Graphique 3 : Répartition des apprenants aux LTP en 2003 par province

Graphique 4 : Part de l'éducation dans les dépenses totales de l'Etat

Graphique 5 : Evolution du budget de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Graphique 6 : Evolution du pourcentage des dépenses de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par rapport aux budgets totaux alloués au système éducatif

Graphique 7 : Nombre des inscrits au Baccalauréat Technique 1997-2003 – Taux de réussite

RESUME

L'éducation est un service public régulé par l'Etat. A Madagascar, l'objectif est de financer à moindre coût avec une meilleure efficacité. Compte tenu du maintien d'une demande croissante d'éducation et de la concurrence des autres besoins collectifs, les responsables du système éducatif doivent s'attacher à améliorer les résultats obtenus. Avec les moyens disponibles, ils doivent s'efforcer d'accroître l'efficacité du fonctionnement du système.

L'examen des coûts présente quelque analogie avec celui de différents indicateurs (souvent sous forme de ratio) qui figurent dans le «tableau de bord » du chef d'entreprise. Les disparités ou écarts constatés font figure d'anomalies dont il convient alors de rechercher l'explication. Sans doute, y a-t-il anomalie non par rapport à une norme théoriquement fondée mais par rapport à une norme empirique. La découverte d'anomalie peut inciter à remettre en question certains aspects de l'organisation et du fonctionnement du système d'enseignement.

Durant les cinq dernières années, le financement de l'enseignement technique tend à stagner. Pourtant, on remarque aussi une nette augmentation des effectifs des élèves durant cette période. Au niveau des offres, les offres d'éducation de l'état n'ont pas beaucoup évolué durant ces quatre dernières années.

Etant donné que les sortants de l'enseignement technique et professionnel sont tout de suite des acteurs du monde du travail, les priorités doivent s'axer sur le développement des spécialités dans cet établissement.

SOMMAIRE

Introduction :	1
Première partie : Approches théoriques sur l'importance de l'éducation dans le développement	6
Chapitre I : L'éducation un service public	8
Section 1: Importance du financement de l'éducation	8
Section 2: Les priorités de l'Etat sur l'offre des services publiques: en particulier l'éducation	16
Chapitre 2 : Cadres théoriques sur le financement et efficacité interne de l'éducation	24
Section 1 : Les indicateurs d'efficacité interne de l'éducation	24
Section 2 : Le financement du système éducatif	35
Deuxième partie : Place de l'enseignement technique et professionnel public dans le système éducatif malgache	43
Chapitre 3 : L'évolution de l'enseignement technique public à Madagascar de 1999 à 2004	45
Section 1 : Evolution de la demande et de l'offre publique d'enseignement technique à Madagascar	45
Section 2 : Le financement public de l'enseignement technique à Madagascar	55
Chapitre 4 : Analyse dans l'optique des produits et cause probable d'inefficacité	61
Section 1 : L'évolution des indicateurs d'efficacité interne de l'enseignement technique à Madagascar	61
Section 2 : Les contextes économiques et politiques	63
Conclusion	71
Annexe I : Structure du système	<i>viii</i>
Annexe II : Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique	<i>ix</i>
Annexe III : Tableaux des évolutions des statistiques des étudiants, des enseignants et des établissements à Madagascar de 1997 à 2004, dans le secteur public	<i>xiv</i>
Annexe IV : Graphes des évolutions des statistiques des étudiants, des enseignants et des établissements à Madagascar de 1997 à 2004	<i>xxii</i>
Annexe V : Potentiel envisageable de Madagascar au niveau agricole	<i>xxvi</i>
Bibliographie	<i>xxvii</i>

INTRODUCTION

Avec ses 16 millions d'habitants environ et une population très jeune, Madagascar a un grand potentiel humain. L'éducation, la formation et l'emploi constituent une priorité dans son développement. L'objectif du gouvernement actuel étant de promouvoir ses secteurs clés, tels le secteur agricole, le secteur minier ainsi que le secteur industriel. La problématique se pose alors sur l'existence ou non des mains d'œuvre qualifiées.

Madagascar est un pays en voie de développement. Son plus grand défi est la lutte contre la pauvreté qui repose sur une politique de développement rapide et durable. Or un des facteurs déterminants du développement social et économique est l'amélioration du secteur éducation. Aussi, il est nécessaire d'analyser l'efficacité du système éducatif afin de mieux attribuer les ressources. En effet, on peut définir l'éducation comme étant un ensemble de méthodes de formation pour un épanouissement des ressources humaines, afin de faciliter leur intégration dans les activités économiques. L'éducation joue alors un rôle important dans le développement humain, social et économique du pays. Elle influence entre autre la démographie, la santé et l'emploi. Ainsi, l'investissement dans la formation des hommes est plus que nécessaire et devient une priorité incontournable.

Comme dans la plupart des pays en voie de développement, Madagascar est confronté à un problème de déséquilibre entre l'emploi et l'enseignement. « En effet, au plus haut niveau du système éducatif, il produit trop de diplômé : 3700 diplômé chaque année dans l'enseignement supérieur contre 2500 nouveaux emplois très qualifiés. Or dans le même temps, le secteur produit trop peu de diplômés aux niveaux les plus bas du système éducatif. Deux tiers des jeunes de même classe d'âge entrent sur le marché sans aucune instruction ou avec moins de cinq années d'étude primaire. »¹

¹ Education et formation à Madagascar : Vers une politique nouvelle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, Banque Mondiale, septembre 2001, page 4

Ce non-ajustement entre l'enseignement et l'emploi nécessite alors une profonde réflexion afin de mettre en évidence les lacunes. Pour cela, il nous faut définir les priorités de l'éducation dans un pays en développement comme Madagascar.

L'intérêt de notre travail est de mettre en évidence l'importance de l'éducation dans une société, les contextes économiques et politiques à Madagascar afin de définir quelles sont les priorités en matière d'enseignement technique. Notre recherche sera concentrée sur l'offre et la demande publique car un grand nombre de malgache sont pauvres et ne peuvent financer leurs études. De plus, les objectifs du gouvernement actuel nécessitent un accroissement des ressources humaines plus ou moins spécialisées dans différents domaines.

Aussi, l'étude de l'efficacité de l'enseignement technique est nécessaire car cette notion d'efficacité renvoie à la cohérence entre les priorités qui sont accordées à ce niveau et les conditions économiques actuelles. L'étude de l'équité sera également mise en exergue car les filles peuvent aussi être des acteurs importants dans le développement.

Notre problématique s'articulera sur les questions suivantes :

- Quelles sont alors les priorités accordées aux systèmes éducatifs de bases ? Sont-elles en harmonie avec les politiques des autres secteurs ?
- L'éducation doit être conçue pour répondre à la demande sur marché du travail. Aussi, les spécialisations des travailleurs doivent-elles être conformes aux besoins de l'économie. Sachant la situation de l'offre d'emploi à Madagascar, quelles sont les priorités? A quel niveau d'enseignement le gouvernement malgache doit-il accorder une priorité?
- Existe-t-il une relation entre l'allocation des ressources publiques et le niveau des indicateurs d'efficacité interne du système éducatif malgache?

L'Etat sera considéré comme une entreprise donc il recherche la rentabilité. Aussi, d'un point de vue strictement économique, le choix des investissements est

une des applications de la théorie économique de l'entreprise : « Une entreprise doit investir tant que son taux de rendement marginal est supérieur à son coût marginal du capital ».

Une stratégie de développement du secteur éducatif peut être articulée autour d'un objectif d'efficacité interne. La notion d'efficacité renvoie à la cohérence entre d'une part les priorités et d'autre part les conditions de la politique budgétaire du pays. Aussi, on suppose qu'une variation des dépenses allouées à l'éducation aura des impacts sur son efficacité. On dira alors que l'augmentation de la dépense aurait des conséquences positives sur les paramètres d'efficacité de l'éducation.

L'objectif du gouvernement actuel étant de promouvoir ses secteurs clés, tels le secteur agricole, le secteur minier ainsi que le secteur industriel, on suppose que les priorités sur les politiques éducatives doivent s'axer sur la promotion de l'enseignement technique et professionnel. En effet, ce type d'enseignement touche directement le monde du travail sur la spécialisation. D'où l'étude de l'enseignement technique et professionnel dans la deuxième partie, sur le cas de Madagascar.

Notre travail de recherche est avant tout un travail d'analyse et d'approfondissement de ce qui existe. Il aura pour but de décrire et d'expliquer l'enseignement technique à Madagascar afin de définir quelles doivent être les priorités du gouvernement sur les politiques d'éducation à entreprendre. De ce fait, les contextes économique, politique, social et culturel seront étudiés car ils représentent des contraintes pour le choix des priorités.

La collecte des données a été effectuée lors de notre stage au sein du MENRS du 08 novembre 2004 au 08 février 2005. Les données statistiques concernent les effectifs des élèves, des étudiants, des apprenants ainsi que les infrastructures, privés et publics. Une grande partie de ces statistiques a été recueillie auprès de la DEFEPT et DEPESR du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche

Scientifique. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget ainsi que la Direction des Affaires Administratives et Financières du MENRS nous ont fourni les données financières sur les budgets alloués à l'éducation. D'autres données ont été collectées directement auprès de quelques DIRESEB, CISCOs et écoles.

Le contact avec les directeurs (technique, enseignement scientifique, recherche scientifique) nous a permis d'avoir les premières données exploitables. Concernant les données financières, par souci de crédibilité, nous avons fait une confrontation avec celles du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget. Le Service de la statistique du MENRS nous a été de grandes aides concernant les bases de données et la formulation des indicateurs.

Les données obtenues ont été apurées et arrangées par nos soins pour qu'ils soient exploitables et adaptés à nos besoins d'analyse. L'analyse par niveau nous a permis de donner un aperçu général sur le niveau d'ensemble du système éducatif à Madagascar et également de faire la comparaison entre chaque niveau. Ainsi les indicateurs d'efficacité ont été calculés, analysés et interprétés afin de déterminer le niveau qui requiert le maximum d'efforts et d'amélioration.

L'analyse par province nous a permis par ailleurs de faire la comparaison entre les différentes régions, provinces du pays pour ainsi déterminer l'équité de l'éducation dans les 6 provinces, l'existence de zones ou provinces lésées par rapport aux autres. L'analyse de l'évolution de l'éducation dans l'ensemble du pays nous a permis de donner le niveau général de l'éducation à Madagascar pour ainsi définir la politique générale de conduite des réformes dans le secteur éducatif. Les évolutions et comparaisons ont été faites entre les cinq dernières années c'est à dire, de 1999 à 2004, pour mieux situer notre analyse.

Afin de répondre à notre problématique, notre devoir sera divisé en deux grandes parties :

En premier lieu, la première partie s'axera sur les approches théoriques du financement et de l'efficacité interne du système éducatif. Pour ce faire, nous

donnerons d'abord une justification du financement public de l'éducation en mettant en exergue l'importance de l'éducation dans le développement. Ensuite, nous entamerons sur les aspects théoriques du financement du système éducatif et de son efficacité interne.

En second lieu, la détermination des priorités du système éducatif à Madagascar sera la finalité de la deuxième partie. Pour ce faire, la présente étude se propose de partir sur des observations directes. Il s'agit de l'analyse des données statistiques et financières sur l'éducation. La confrontation des ressources éducatives aux effectifs des élèves nous permettra d'analyser l'efficacité quantitative aux niveaux primaire et secondaire de l'enseignement malgache.

Première partie:
Approches théoriques sur
l'importance de l'éducation
dans le développement

La définition des priorités sur les choix d'investissement est très complexe car certains indicateurs doivent être définis au préalable. Ainsi, cette première partie du travail se propose-t-elle, d'une part, d'explorer un service public qu'est l'éducation, d'autre part, de proposer les théories relatives sur son financement et les indicateurs susceptibles de mesurer son efficacité. De ce fait, elle s'articulera autour de deux chapitres. Le premier chapitre sera axé l'importance de l'éducation dans le développement économique d'un pays : l'éducation un service public. Le second chapitre, quant à lui, élucidera les éléments d'appréciation de l'efficacité interne des systèmes éducatifs ainsi que les théories de son financement.

Chapitre I: L'éducation un service public

L'éducation est génératrice de connaissance, de compétences, de valeurs et d'ouverture d'esprit. Elle est d'une importance essentielle pour l'ordre civil et la formation de citoyens doués de sens civique ainsi que pour la réalisation d'une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté. L'éducation touche aussi à la culture ; elle est l'instrument principal de diffusion des réalisations de la civilisation humaine. Cette multiplicité de fonctions en fait un domaine privilégié de politique publique dans tous les pays. Ainsi, ce premier chapitre sera divisé en deux sections : dans la première section, l'importance de l'éducation sera mise en exergue. Quant à la deuxième section, on y parlera du rôle de l'état sur ce service public.

Section 1: Importance du financement de l'éducation

Dans cette première section, nous allons voir quelques définitions de l'éducation selon certains auteurs. Ensuite, afin de mettre en exergue son importance, les liens de l'éducation avec quelques mesures de développement seront étudiés.

I- Définitions de l'éducation selon quelques auteurs

Avant de donner quelques définitions de l'éducation, il serait judicieux de retracer d'abord en quelques lignes son introduction dans la pensée économique. Cela nous permettra de choisir les définitions qui nous permettront de mieux situer notre analyse.

A- Brèves historiques de l'éducation

Pour les économistes classiques du XVIII^e au milieu du XX^e siècle, l'éducation n'était pas au cœur de leurs préoccupations. En effet, pour ADAM SMITH, il considère les activités sur l'éducation comme "une perte de substance pour la richesse nationale car c'est une perte de revenu", les enseignants sont considérés comme étant improductifs. Toutefois, l'éducation a intéressé les classiques sur son rôle politico-social. L'éducation doit contribuer à la croissance en étant un facteur de paix civile et de contrôle des populations. Elle doit aussi chercher à réduire le zèle religieux et les idées dogmatiques qui pourraient nuire à l'épanouissement de la nouvelle société basée sur les lois du marché. Ce qui prime est donc la discipline de la main d'œuvre plus que sa qualification.

Quant aux courants néoclassiques, ils ont aussi milité pour une propagation de l'alphabétisation en tant qu'instrument de paix sociale. On croit alors que le peuple peut être convaincu par le pouvoir de la raison et par-là même concourir à l'accroissement de la richesse tout en acceptant les règles du jeu du système capitaliste.

De la deuxième moitié du XX^e siècle aux années soixante-dix, l'éducation a été désormais reconnue comme un facteur de développement économique à part entière. En effet, pour ALFRED MARSHALL, « l'éducation est un investissement de base ». Sur le plan de la théorie économique, c'est GARY BECKER qui va populariser le thème de l'éducation à travers la "théorie du capital humain" qui met en avant le rôle fondamental de la formation dans le processus de croissance économique.

Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, le débat se focalise autour de l'échec scolaire, du rôle du système éducatif et de ses performances, dû à la montée du chômage. La montée des contestations vient du fait que l'école répond à une demande sociale de plus en plus prégnante. Elle devient à la fois un objet de

distinction sociale pour les consommateurs et un moyen d'intégration sur le marché du travail.

B- Quelques définitions sur l'éducation

Il existe plusieurs définitions sur l'éducation. Nous en avons choisi quelques-unes pour mieux situer notre analyse.

ANDRE PAGE (1971) définit l'éducation par toute action de formation portant principalement sur les enfants et les adolescents, mais également et de manière croissante sur les adultes, qui a pour résultat l'ensemble des habiletés intellectuelles ou manuelles qui s'acquièrent, et les qualités morales qui se développent.²

L'étude économique de l'éducation repose sur les notions d'input et d'output. Ainsi, l'éducation peut être définie comme un mode d'utilisation des ressources rares susceptibles d'emplois alternatifs. En effet, les inputs requis par l'activité éducative se ramènent à des moyens matériels, à des ressources humaines et à du temps qui pourraient être consacrés à d'autres activités. Or tout input permet soit une consommation, soit à un investissement. Aussi, l'éducation peut-elle être considérée comme un bien de consommation ou un bien de production. Certains économistes tels que MILTON FRIEDMAN ou CHARLES KINDELBERGER ont suggéré que l'éducation générale soit un bien de consommation et que l'éducation technique et professionnelle est un bien de production. Ce qui nous amène à distinguer deux types d'éducation et à dire que :

- l'éducation générale vise au développement des facultés intellectuelles et à l'apprentissage des moyens de s'en servir. Elle poursuit l'acquisition des connaissances de base indirectement liées à une activité déterminée ;

² André Page dans l'économie de l'éducation, édition Presse Universitaire de France, page 8

- l'éducation technique est professionnelle se proposerait de faire acquérir des connaissances et des habitudes préparant l'individu plus directement à des activités rattachées à un emploi ou groupe d'emploi donné.

En outre on note que l'éducation générale est une condition préliminaire de toute éducation technique.

10

II- L'éducation et d'autres mesures du développement

L'éducation est un instrument majeur au développement économique et social. Elle contribue à faire reculer la pauvreté et à l'amélioration du niveau de vie par une croissance durable et un investissement humain.

L'investissement éducatif se traduit par une accumulation du capital humain, clé d'une croissance économique soutenue et d'une augmentation des revenus. Aussi, l'éducation fait reculer la pauvreté dans la mesure où la productivité du travail du pauvre augmente, les taux de fécondités diminuent et l'état de santé des gens s'améliore. Donc, grâce à l'évolution positive de ces indicateurs, la population pourrait participer pleinement à la vie économique et sociale de leur pays. De plus, l'éducation contribue au renforcement des institutions de la société civile, la mise en place des capacités nationales et à la bonne gestion des affaires d'un pays. Tous ces éléments sont alors reconnus comme indispensables à l'efficacité d'une bonne politique économique et sociale.

A- L'éducation et la croissance

L'éducation contribue à la croissance économique, mais, d'elle-même, n'est pas génératrice de croissance. La croissance économique est le fruit d'un investissement en capital à la fois humain et physique réalisé dans des économies ouvertes à la concurrence sur les marchés des biens et des facteurs. Mais la croissance économique n'est pas affaire uniquement de main d'œuvre et de capital physique. Elle tient aussi pour une large part aux améliorations apportées à la qualité de la main d'œuvre, notamment grâce au progrès de l'éducation et à

l'amélioration de la santé, à quoi s'ajoutent les progrès de l'économie et les économies d'échelles (T. W. SCHULTZ, 1961 ; DENISON, 1967 ; BANQUE MONDIALE, 1991)³. Selon de nouvelles théories de la croissance économique, l'accélération de l'évolution des techniques accélère les taux de croissance économique à long terme, et l'évolution des techniques s'accélère, à son tour, lorsque les travailleurs sont les plus instruits. Ainsi, l'accumulation du capital humain, et plus particulièrement du savoir, facilite l'invention de nouvelles techniques et devient une source de croissance qui s'alimente d'elle-même (ROMER, 1986 ; LUCAS, 1988, AZARIADIS ET DRAZEN, 1990 ; BARRO, 1991).

L'éducation contribue à la croissance économique à la fois par l'accroissement de la productivité des individus qu'engendre l'acquisition des compétences et des dispositions d'esprit appropriées et par l'accumulation du savoir. On peut évaluer la contribution de l'éducation à son impact sur la productivité par la rentabilité sociale de l'investissement éducatif. On la mesure en rapportant la différence entre le surcroît de salaire que vaut à l'individu l'acquisition d'une certaine formation à ce qu'il en coûte à l'économie d'assurer cette formation. Mais il peut être difficile de mesurer la rentabilité de l'éducation dans certains cas. Ce taux peut être trompeur.

Les nouvelles théories de la croissance économique montrent que capital humain et capital physique sont complémentaires : en augmentant le stock de capital humain, on augmente la valeur locative des machines ; un stock croissant de capital physique accroît l'efficacité de l'investissement éducatif ; et l'investissement en général joue un rôle faible dans la croissance économique quand il ne s'appuie pas sur l'éducation (LUCAS, 1988 ; BECKER, 1964).

La théorie du capital humain a pour axiome central la nécessité de mieux rémunérer les individus les plus instruits, justifiée par leur niveau de productivité plus élevé. En effet, LEWIN, LITTLE et COLCLOUGH en 1982 suggèrent que «la

³ Etude de la Banque mondiale sur les priorités et stratégies pour l'éducation.

productivité agricole bénéficie du relèvement du niveau d'instruction des agriculteurs, s'il existe une infrastructure de soutien ».

B- L'éducation et le marché du travail

L'éducation influence les centres d'intérêt que l'individu trouve dans la vie, la capacité de tirer profit et satisfaction du patrimoine culturel de la société, la possibilité de choisir une activité professionnelle qui, indépendamment des revenus qui y sont rattachés, présente de l'intérêt pour elle-même. Il se peut que la culture ainsi acquise permette d'accéder à des emplois mieux rémunérés.

L'éducation tend à accroître la productivité du facteur travail. Ce résultat est globalement renforcé par le développement de certaines attitudes sociales : meilleure organisation, capacité de vision à long terme des besoins et possibilités de l'économie permettant de mieux admettre les priorités et discipline qu'elle impose, meilleure acceptation des impératifs de la vie sociale...

Les récentes transformations spectaculaires que les réformes économiques ont provoquées dans le marché du travail, l'intégration de l'économie mondiale, l'évolution des techniques et le phénomène migratoire ont d'importantes conséquences pour l'éducation. Les échanges internationaux et la déréglementation des économies et du marché du travail sont aussi à l'origine de changement dans les structures de l'emploi de tous les pays du monde. Le rythme d'accumulation des nouvelles connaissances et celui de l'évolution des techniques contribuent à rendre possible une croissance économique soutenue et des changements plus fréquents d'emploi durant la vie active.

Ces évolutions ont deux implications pour les systèmes éducatifs. La première est que l'éducation doit être conçue pour répondre aux demandes croissantes de travailleurs reconvertis, capables d'acquérir de nouvelles compétences. La seconde implication est que le système éducatif doit soutenir l'expansion continue du savoir.

L'instruction permet de mieux s'adapter à un environnement en évolution rapide (T. W. SCHULTZ, 1975 ; MINCER, 1989; BANQUE MONDIALE, 1991). Un travailleur instruit a plus de chances qu'un actif non qualifié d'être employé dans

les industries à fort coefficient de technologie, où l'on est mieux payé que dans les industries de type traditionnel.

L'instruction élève la productivité dans le monde du travail ainsi que dans la famille en favorisant l'information. Elle améliore l'aptitude à apprendre. Mais si l'on veut que se concrétisent les avantages de l'investissement éducatif, il faut aussi prendre en compte l'innovation technique et le changement de régimes économiques et politiques. L'introduction de nouvelles techniques peut accroître la rentabilité de l'éducation si elles augmentent les possibilités d'accroître le savoir ou réduisent les risques de mauvaise utilisation des intrants.

Ce n'est pas seulement le niveau d'instruction, mais aussi son contenu, qui est important quand on est confronté à des marchés du travail en évolution rapide.

C- L'éducation, la fécondité et la santé

Plus une femme est instruite, plus son taux de fécondité est faible. L'impact de l'instruction sur la fécondité se manifeste par un relèvement de l'âge des femmes au mariage et l'utilisation accrue des contraceptifs.

Plus les parents sont instruits, en particulier la mère, plus faible est le taux de mortalité maternelle et en plus, l'enfant se porte bien. Le degré d'instruction des parents est étroitement lié à l'état de santé des enfants. L'augmentation des niveaux d'instruction des mères réduites les risques de voir l'enfant mourir avant l'âge de deux ans, en milieu rural comme en milieu urbain.

En moyenne, la mortalité juvénile semble diminuer d'environ 8% pour chaque année additionnelle d'éducation parentale, pour les huit à dix premières années de scolarité au moins, ce qui englobe une partie du secondaire en plus du primaire. L'éducation parentale influe sur la mortalité juvénile par le recours aux services médicaux et par la modification en matière d'hygiène. Ces changements de comportement peuvent être dus à des changements d'appréciation

socioculturelle des choses et à la capacité des parents instruits à assurer à leurs enfants une meilleure nutrition et de meilleurs services de santé (CALDWELL, 1979 ; LINDENHAUM, CHAKRABORTY ET ELIAS, 1989 ; LE VINE ET AL, 1991).

Même sans prendre en compte ces effets, il est plus rentable d'investir dans l'éducation des femmes que dans celle des hommes quand il s'agit de femmes qui obtiennent un emploi (PSACHAROPOULOS, 1994). Une fois que l'on y ajoute les externalités relatives à la santé et à la fécondité, il devient alors plus justifié d'instruire les filles.

D- L'éducation et la réduction de la pauvreté

Si les pauvres gagnent peu, cela tient en partie à la faiblesse relative de leur dotation en capital humain et, en partie, à la discrimination sur le marché du travail. L'éducation peut remédier à leur faiblesse en capital humain. L'éducation peut donc contribuer à faire reculer la pauvreté. Elle permet d'acquérir les compétences, le savoir et les dispositions d'esprit propre à accroître la productivité du travail des pauvres. Ainsi, la production des exploitants agricoles augmentera ainsi que leurs accès aux emplois dans les secteurs formels ou informels. On sait alors qu'un agriculteur qui a été à l'école pendant quatre ans a une productivité largement supérieure à celle de celui qui n'a pas d'instruction (LOCKHEED, JAMISON ET LAU, 1980 ; MOOCK, 1994)

Créer du capital humain c'est créer et distribuer de nouvelles richesses. Cela contribue à réduire la pauvreté absolue, mais l'effet ne peut s'en faire sentir qu'au bout d'une génération. Les ressources que l'on investit aujourd'hui dans l'éducation risquent de ne faire reculer la pauvreté qu'au bout de plusieurs années, une fois que les pauvres commenceront à récolter les fruits de cet investissement : amélioration de leur revenu, de leurs possibilités d'emploi indépendant et de l'utilisation des ressources du ménage (T. W. SCHULTZ, 1982).

La première section s'est axée sur l'importance de l'éducation. Dans la deuxième section, les priorités de l'Etat sur l'offre des services publics en particulier l'éducation seront mises en exergue.

Section 2: Les priorités de l'Etat sur l'offre des services publiques: en particulier l'éducation

Quelles sont les priorités de l'Etat sur l'offre de service publique, en particulier l'éducation ? C'est la question qui se pose surtout dans les pays en développement. Afin de répondre à cette question, nous allons voir dans cette deuxième section, quelques théories sur le rôle de l'Etat sur l'offre de services publics et sur les choix afin de définir une priorité dans les investissements.

I- Théories sur le rôle de l'Etat dans l'éducation

L'éducation ne profite pas uniquement à ses bénéficiaires immédiats, mais aussi à l'ensemble de la société. Sans la participation de l'Etat, les dépenses en éducations sont plus faibles qu'il ne serait souhaitable. Selon une adaptation de la nouvelle théorie de la croissance, la productivité du travailleur est affectée par le niveau moyen du capital humain, en même temps que par son propre capital humain (LUCAS, 1988). Une éducation publique largement répandue au niveau de base peut constituer un seuil de démarrage pour le développement. La répartition de l'éducation doit être équitable. Ce qui nous amène à parler du rôle de l'Etat sur l'offre de services publics.

A- Le rôle de l'Etat sur l'offre de services publics

R. A. MUSGAVE⁴ assigne une triple tâche à l'Etat : Une fonction de régulation et de stabilisation économique, une fonction d'allocation efficace des ressources, une fonction de redistribution efficace des revenus. A l'origine, la

⁴ The theory of public finance, NEW YORK 1959

politique économique se dénommait par une fonction de régulation. L'intervention de l'Etat dans l'allocation efficace des ressources suppose une défaillance du marché. Ces défaillances sont traitées selon la nature : dans les rubriques de l'économie publique, s'il s'agit des problèmes relatifs à l'environnement, l'éducation ou la santé ; dans la rubrique économie de la réglementation, s'il s'agit des problèmes liés à la technologie de production ou au monopole naturel. La troisième fonction relève de la théorie de la justice sociale ou de l'équité et remonte à RAWLES. Cependant, SEN (Prix Nobel 1998) étend les principes par Rawls non seulement à la recherche de l'équité mais également à une meilleure efficacité de l'individu et de la société en libérant ceux ci des contraintes et des entraves de la liberté.

Le domaine de la redistribution est un de ceux qui soulèvent le plus de question. Le pouvoir de redistribuer par l'impôt ou les transferts ne définit ni les bénéficiaires, ni les victimes, ni la manière dont les droits et obligations sont acquis. Cela pose un problème sur l'efficacité de la redistribution et de l'équité. Si on se tient à évoquer la distribution globale des revenus, et donc des politiques de transfert mises en place au niveau national, on peut se baser sur une acceptation bien précise de la notion de l'inégalité, fondée sur la notion technique de dominance au sens de LORENTZ : une distribution est moins inégalitaire qu'une autre si elle peut s'en déduire par une succession de transfert allant tous d'un plus riche à un plus pauvre. En première approche, on observe que le marché est un mécanisme foncièrement efficace, mais qui est inégalitaire. Les pouvoirs publics mettent donc en place un système de transfert qui se superposera au marché et en atténuerà les effets néfastes.

B- L'offre publique d'éducation

L'évolution du nombre d'établissements fonctionnels, de la création des salles de classe, des effectifs de personnels enseignants nous donne un aperçu des offres de services éducatifs. Les efforts émanant des autorités publiques pour adapter l'offre à la demande en termes d'éducation se sont fait ressentir durant ces

cinq dernières années à Madagascar. Les objectifs étaient de construire 1200 salles de classe par an et l'enseignement fondamental a été priorisé dans cette politique.⁵

1. Les investissements

Les investissements constituent les constructions c'est à dire les bâtiments scolaires. Ils sont absolument nécessaires pour atteindre les buts visés. Il est également capital d'assurer l'entretien des bâtiments et de ce qu'ils contiennent. En effet, les tables, bancs, tableaux noirs font aussi partie des investissements.

Cette offre d'investissement est mesurée par le ratio élèves/salle. Le ratio élèves /salle renseigne sur la disponibilité des salles de classe en donnant le nombre moyen d'élèves pour une salle de classe. Il nous donne un aperçu sur l'offre en matière d'établissement scolaire. L'efficacité interne de cet établissement peut être mesuré par ce ratio. En effet, un nombre élevé d'élèves dans une même salle de classe aurait des effets néfastes sur les résultats des élèves.

Mode de calcul⁶ :

$$\text{Ratio élèves/maître} = \frac{\text{Effectif total d'élèves}}{\text{Nombre total de salles de classe utilisées}}$$

Créer une salle de classe ou un établissement suppose de nouveaux personnels enseignants et administratifs.

2. Les enseignants et personnels administratifs

Les personnels enseignants et administratifs sont des facteurs importants dans l'efficacité de l'éducation. Les personnels enseignants ont des effets directs sur la production. Son amélioration peut entraîner des effets positifs sur la qualité de l'enseignement.

⁵ Rapport national sur le développement de l'éducation à Madagascar, MENRS 2004

⁶ Source : Tableau de Bord Social 2001, PNUD

L'efficacité au niveau des enseignants est mesurée par le ratio élèves/maître. Ce ratio détermine le niveau d'encadrement des élèves en donnant le nombre moyen d'élèves par maître. Un nombre élevé d'élèves encadrés par un même enseignant peut aussi avoir un impact négatif sur les résultats des élèves.

Mode de calcul⁶ :

$$\text{Ratio élèves / maître} = \frac{\text{Effectif total d'élèves}}{\text{Nombre total d'enseignants en classe}}$$

II- Les indicateurs de demande d'éducation

L'analyse de la demande d'éducation est une étape importante car elle permet de comparer l'évolution de la demande par rapport à celle de l'offre durant ces cinq dernières années et par conséquent de déterminer les efforts à effectuer pour que l'offre et la demande ne présentent plus d'écart considérable et ainsi atteindre l'objectif « d'éducation pour tous ».

A- Les taux d'admission

On distingue deux types de taux de scolarisation par niveau à savoir : le taux brut d'admission et le taux net d'admission.⁷

Le taux brut de scolarisation indique le rapport entre le nombre total des inscrits à un degré d'enseignement, quel que soit leur age, et le groupe de population ayant l'age officiel de la scolarisation à ce degré d'enseignement.⁷ L'age officiel de scolarisation dans le cycle primaire est de 6 ans, celui de l'EF I est de 11 ans et enfin celui de l'EF II est de 15ans. Exemple :

Le taux brut d'admission (TBA) mesure le rapport entre le nombre total d'enfants qui s'inscrivent pour la première fois en première année du cycle primaire sur le nombre d'enfants de 6 ans.

⁷ Priorité et stratégies de l'éducation, édition banque mondiale

Le taux net d'admission (TNA) donne la proportion d'enfants de 6 ans qui s'inscrivent pour la première fois en première année du cycle primaire.

Mode de calcul⁶ :

$$\text{TBA} = \frac{\text{Effectif total classe de 11ème} - \text{effectif des redoublants de la classe de 11ème}}{\text{Nombre d'enfants de 6 ans}}$$

$$\text{TNA} = \frac{\text{Effectif total des 6 ans de 11ème} - \text{effectif des redoublants de 6 ans de 11ème}}{\text{Nombre d'enfants de 6 ans}}$$

B- Les taux de scolarisation

On distingue deux types de taux de scolarisation par niveau à savoir : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation.

Le taux brut de scolarisation indique le rapport entre le nombre total des inscrits à un degré d'enseignement, quel que soit leur age, et le groupe de population appartenant au groupe d'ages officiel de la scolarisation à ce degré d'enseignement.⁸ Exemple :

Le taux brut de scolarisation du niveau primaire est le rapport du nombre total d'enfants inscrits dans le cycle primaire (de la classe de 11ème à la classe de 7ème) sur le nombre d'enfants malgache d'âge officiel du primaire, c'est à dire de 6 à 10 ans. L'age des enfants malgache au secondaire premier cycle est de 11 à 15 ans. Celui du secondaire deuxième cycle est de 15 à 17 ans.⁹

Le taux net de scolarisation dans le cycle primaire est la proportion d'enfants de 6 à 10 ans effectivement inscrits à ce niveau.

⁸ Priorité et stratégies de l'éducation, édition banque mondiale

⁹ Tableau de Bord Social 2001, édition PNUD

Mode de calcul⁶ :

Effectif total du cycle primaire de la 11ème à la 7ème (tous âges confondus)
TBS = -----
Nombre d'enfants de 6 à 10 ans

Effectif total du cycle primaire de la 11ème à la 7ème (enfants de 6 à 10 ans)
TNS = _____
Nombre d'enfants de 6 à 10 ans

C- Le taux de transitions

Le taux de transition est obtenu par la proportion d'élèves de la dernière année du niveau d'étude donné, qui entrent effectivement en première année du niveau d'étude suivant.

Il sert à mesurer la demande d'éducation dans chaque nouveau cycle de l'enseignement. Il mesure aussi le nombre de demande satisfait dans le cycle suivant. Ce taux de transition est conditionné par l'admission aux examens nationaux. Exemple :

Le taux de transition de la classe de 7^{ème} à la classe de 6^{ème} est conditionné par l'obtention du CEPE. Le nombre des admis à cet examen constitue la demande pour l'entrée en 6^{ème}. De même, pour la transition entre la classe de 3^{ème} et 2nd est conditionné par l'obtention du BEPC. Celle de la terminale vers l'université 1^{ère} année, la condition est l'obtention du BACC.

Mode de calcul⁶ :

TBA = _____
Effectif total des inscrits dans la classe de sixième
Effectif total des inscrits dans la classe de septième

III- Les théories sur les choix d'investissement pour définir les priorités

Il faut d'abord rappeler que un investissement peut être productif ou non, et dans une préoccupation monétaire, elle peut être rentable ou non. Aussi, pour les biens matériels, en adoptant une optique principalement monétaire, distingue-t-on les dépenses de consommation des dépenses d'investissement. Les premières ne créent pas de revenus monétaires, mais seulement des revenus psychologiques sous forme de satisfaction directe, instantanée ou durable. Les secondes sont créatrices de bien de production judicieuse et peuvent faire des revenus monétaires. Si les intentions qui ont présidé à la dépense d'éducation ne tiennent pas compte de l'accession à un emploi mieux rémunéré, on peut dire qu'il s'agit des dépenses de consommation. En revanche, on est en présence de dépenses d'investissement lorsqu'elles sont engagées en vue d'obtenir des connaissances et des compétences grâce auxquelles on peut obtenir un revenu plus élevé. On remarque alors que la prise de décision sur un investissement est aléatoire.

Selon PIERRE MASSE¹⁰, « la définition la plus générale que l'on puisse proposer de l'acte d'investir est qu'il constitue l'échange d'une satisfaction immédiate et certaine à laquelle on renonce contre une espérance que l'on acquière et dont le bien investi est le support ». Et de préciser que ce terme espérance « illustre bien le double contenu de la décision d'investir : celui d'un arbitrage dans le temps puisque l'espérance concerne le futur et celui d'un pari puisque espérer n'est pas tenir ».

L'objectif d'une décision d'investissement est d'atteindre une situation efficace. Or, selon un optimum de PARETO, « une situation est efficace économiquement dès lors qu'il est impossible, par des réformes appropriées d'améliorer le bien être de certains agents sans pour autant nuire à aucun autre ». Loin du caractère évident de cette maxime, cette affirmation montre que l'efficacité est une notion très forte et difficile à réaliser, et que dans une large gamme de

situations, il est possible d'améliorer le bien être de tous. La justice sociale requiert à la fois l'efficacité et l'absence d'inégalités excessives. Et si le rôle du marché est d'assurer une allocation efficace des ressources, celui de l'Etat est de redistribuer de façon « juste » le surplus ainsi dégagé.

Ce premier chapitre a mis en évidence le rôle important de l'éducation dans le développement d'un pays. En effet, l'Etat tient le premier rôle dans sa production et sa distribution équitable. Pour se faire, il doit financer le système éducatif et veiller à ce que ce système soit efficace. Sur ce, il convient de voir dans le deuxième chapitre, les théories sur le financement de l'éducation ainsi que les indicateurs d'efficacité.

¹⁰ Le choix des investissements, Dunod, 1964, p.I

Chapitre 2 : Cadres théoriques sur le financement et efficacité interne de l'éducation

Pour que l'éducation ait un effet positif sur le développement d'un pays, il faut qu'il soit efficient. Or, les fonctions d'efficience mettent en relation les niveaux des ressources éducatives et les résultats du système éducatif. Aussi, les éléments qui nous permettront d'analyser l'efficacité interne de l'éducation ainsi que son financement seront-ils abordés dans ce second chapitre. Il s'articulera sur deux sections : dans la première section, les indicateurs d'efficacité interne de l'éducation seront mis en exergue ; quant à la seconde, elle s'axera sur les théories sur le financement du système éducatif

Section 1 : Les indicateurs d'efficacité interne de l'éducation

Avant d'entamer sur les indicateurs d'efficacité, il convient d'abord de toucher un mot sur le rendement et la productivité d'un système en particulier le système éducatif.

I- Le rendement et la productivité

Si l'accent est mis sur la fonction de « production », la question est de savoir si cette production est efficace c'est à dire si le système « produit » autant et aussi bien qu'il le pourrait compte tenu des ressources dont il dispose.

En répondant à cette question, on s'intéresse essentiellement à son rendement physique donc à l'efficacité technique de son fonctionnement. Ce rendement est mis en exergue par un prix qui reflète dans les coûts des activités d'enseignement compte tenu de l'efficacité technique de fonctionnement du système. L'intérêt principal est de savoir si l'analyse des coûts de l'éducation

permet de voir en eux des indicateurs de bonne utilisation de ressources et des instruments de décision.

Aussi, compte tenu du maintien d'une demande croissante d'éducation et de la concurrence des autres besoins collectifs, les responsables du système doivent-ils s'attacher à améliorer les résultats obtenus avec les moyens disponibles et s'efforcer d'accroître l'efficacité du fonctionnement du système.

A- Notion de rendement et de productivité

Tout processus de production fait apparaître une relation entre des facteurs (inputs) et un résultat ou produit sous forme de bien ou service (outputs). Les notions de rendements et de productivités s'attachent en un sens à mesurer cette relation dans un processus de production. La préoccupation d'efficacité de ce processus est au centre de cette analyse de la relation entre quantité de facteurs consommés et quantité de produits obtenus, entre input et output.

Rendement et productivité s'améliorent si l'on obtient la même quantité de produit avec une moindre quantité de facteurs ou une plus grande quantité de produit avec la même quantité de facteur. Dans l'évaluation de l'efficacité du processus de production, on met généralement l'accent sur celui des facteurs de production jugé plus important ou qui joue un rôle critique dans le processus.

La prise en considération de la variation des prix de facteur ou du prix du produit est indispensable pour juger de l'efficacité économique du système. Elle fait alors sortir du domaine du rendement ou de la productivité pour pénétrer dans celui de la rentabilité. On parle parfois de productivité externe par opposition à la productivité externe. A cet égard, la productivité marginale du travail et la tendance du salaire sont étudiées.

B- Application de la notion de rendement et de productivité à un système d'enseignement

Comme il s'agit de mesurer ou estimer le rapport entre un résultat et un, plusieurs ou la totalité des moyens nécessaires pour l'obtenir, deux applications semblent a priori possibles en matière d'éducation selon ANDRE PAGE :

- Rendement ou productivité d'un facteur entrant dans le processus d'enseignement ; on estime la production par unité de facteurs, output par unité d'inputs
- Productivité du système d'enseignement : rapport entre le produit du système et l'ensemble des facteurs nécessaires pour l'obtenir.

Ces deux notions peuvent être envisagées en terme de productivité marginale, si l'on met en regard de faibles accroissements du produit des facteurs. Les difficultés pour mesurer ou estimer la productivité résident évidemment dans l'identification et la mesure des éléments du rapport que l'on a retenu.

1. Facteurs et produit d'un système d'enseignement

L'identification des facteurs de production ne soulève pas en principe de problèmes majeurs. Il s'agit pour l'essentiel du capital fixe (bâtiments, terrains, gros équipement), du matériel et du petit équipement, du personnel enseignant et du personnel non enseignant, enfin des élèves. Chacun de ces facteurs peut faire l'objet d'un décompte en unités physiques. En revanche, l'évaluation monétaire applicable aux facteurs matériels et au personnel ne l'est pas aux élèves.

L'identification du produit, quant à lui, est plus complexe. La difficulté en ce cas est d'identifier et surtout de mesurer les facteurs qui ont contribué à ce résultat. Il convient alors d'éliminer les produits « annexes » liés à l'activité de l'enseignement tels que l'hygiène, la santé, les repas, l'hébergement en internat, etc. Comment donc identifier le produit spécifique du système d'enseignement ? JAQUES HALLAK a suggéré de distinguer entre savoir dispensé et savoir acquis.

Identifier le produit du système d'enseignement à la quantité de savoir dispensé, c'est privilégier le point de vue de « l'émetteur ». L'attitude est logique dans la mesure où l'on cherche à confronter tout ce qui entre dans le système (input) et tout ce qui en sort (output). Mais un système d'enseignement se propose-t-il seulement de dispenser du savoir ? N'a-t-il pas non plus pour vocation d'assurer la formation de ceux qu'il accueille ? Aussi, le point de vue privilégié est alors celui du « récepteur » où l'on préfère identifier le système d'enseignement au savoir acquis. Dans ce cas, la difficulté sera d'évaluer concrètement la quantité de savoir acquis et plus généralement les connaissances et aptitudes acquises à l'issue d'un cycle d'enseignement. On peut toutefois admettre que des tests pédagogiques appropriés permettent d'opérer une appréciation raisonnable du savoir acquis.

2. Méthode de mesure de rendement ou de productivité dans un système d'enseignement

Il s'agit de calculer le rapport du produit obtenu aux facteurs nécessaires pour l'obtenir afin de mesurer l'efficacité du système. On peut mesurer le savoir acquis à travers les élèves formés par le système. Mais le problème se pose sur la durée minimale pour qu'une formation soit acquise. Si l'on suppose que la formation soit acquise dans une année d'étude, le produit total du système pendant une année complète serait :

$$Q_t = \sum_{i=1}^n P_t^i$$

où P_t^i : Nombre d'élèves qui sont passés de la formation $(i-1)$ à la formation (i) pendant l'année t

n : Nombre d'année d'études successives couvertes par les programmes du système.

Pour acquérir certaines formations, il n'est pas nécessaire de parcourir l'intégralité du cycle d'enseignement. Ceci est inégalement vrai selon le niveau d'étude déjà atteint ou selon aussi le milieu socioculturel dans lequel l'élève se trouve après ses études. Par ailleurs, avec cette formule, les élèves sont considérés

de manière indifférenciée quel que soit le niveau atteint dans les études et elle ne tient pas compte des redoublements. Aussi, deux attitudes sont-elles possibles.

a. Pondération des effectifs par des indicateurs de qualité

¹¹Selon une étude de MAUREEN WOODHALL et MARK BLAUG, lorsque les objectifs d'un processus de production sont définis, il est possible de mesurer l'output de ce processus en termes se rattachant à ces objectifs. Chaque mesure possible de l'output du système d'enseignement sera obtenue en pondérant l'effectif d'élèves quittant le système à l'issue d'une année déterminée par un indicateur de qualité traduisant des objectifs de l'éducation. Trois systèmes de pondération sont alors retenus qui permettent de différencier l'output global d'élèves :

* Pondération par l'espérance de revenu actualisé pour toute la durée de vie active : un des objectifs de l'éducation est de préparer les élèves à leur future carrière professionnelle. D'où, un critère économique de qualité qui est constitué par le revenu qu'un élève espère obtenir sur le marché du travail lorsqu'il quitte le système d'enseignement. Pondérer les effectifs sortant du système par les espérances de revenu en vue de mesurer le produit de ce système, c'est introduire dans l'analyse de la productivité du processus d'éducation des conditions relatives à la rentabilité des dépenses d'éducation.

* Pondération par le nombre d'année d'étude : l'objectif de l'éducation est de permettre d'acquérir une formation. Aussi, peut-on raisonnablement supposer que plus longtemps un élève demeure dans le système d'enseignement, plus il acquiert des connaissances et d'aptitudes. Si de nombreux élèves abandonnent l'école dès que le moment se présente, l'output du système est considéré de moindre qualité que si une forte proportion choisit de prolonger leurs études. Ce type de pondération a l'avantage de permettre d'inclure dans le produit du système ceux

¹¹ André Page dans l'économie de l'éducation, p 166

qui ont suivi une partie du cycle sans l'achever. En revanche, il ne tient pas compte des redoublements dans le sens d'une diminution de la productivité du système puisqu'ils impliquent un accroissement de la consommation des facteurs pour aboutir à un même résultat.

* Pondération par le nombre de succès aux examens de chaque catégorie d'effectifs : les examens sanctionnent les niveaux de qualifications atteints et sont donc censés, malgré certaines réserves, fournir un bon critère d'appréciation de la qualité du produit.

b. Correction des effectifs par un coefficient de déperdition

L'accent est mis sur la notion de produit fini en s'attachant aux élèves qui ont parcouru complètement un cycle d'étude, que celui soit ou non sanctionné par un diplôme. Le problème de pondération est alors élucidé puisque l'on considère que du point de vue du savoir acquis, le flux sortant d'élèves est homogène.

Cette correction exige que l'on puisse calculer les déperditions scolaires par redoublements. La connaissance exacte de ces déperditions exigerait que l'on puisse suivre année par année le déroulement de la scolarité de chaque élève. A défaut de ces informations, diverses méthodes ont été proposées pour calculer le rendement scolaire qui est le complément à 1 du coefficient de déperdition par redoublement.

Schématiquement, on peut estimer le rendement scolaire en calculant dans une population constituant une génération d'élèves ou « cohorte », la proportion de diplômés ou de sortants par rapport à ceux qui sont entrés dans le cycle en tenant compte des durées de présence dans le système d'enseignement. En l'absence de déperdition, tout élève entrant dans un cycle scolaire en sortirait diplômés après avoir passé le temps minimum requis. Dans ce cas, le coefficient de rendement scolaire serait égal à 1. Pour que le flux sortant de diplômés permette d'estimer la productivité du système d'enseignement, il conviendrait de le corriger par un

coefficient de rendement qui, tenant compte des redoublements, sera nécessairement inférieur à 1. Un tel coefficient pourrait être du type :

$$\frac{\text{Durée normale requise pour parcourir le cycle}}{\text{Durée moyenne effective}}$$

expression dans laquelle la durée moyenne effective doit être calculée en éliminant l'effet des abandons, donc ne tenant pas compte de ceux qui n'achèvent pas le cycle.

3. Calcul de la productivité

La productivité ou rendement d'un facteur s'exprime par le nombre d'élèves « produits » par unité de facteur. Logiquement, le personnel enseignant est le facteur le plus significatif : on obtient le rendement en élève par enseignant ou appelé aussi ratio élèves/maître. On peut aussi se référer à d'autres facteurs tels les salles de classes (ratio élèves/salles), les établissements, les manuels scolaires, les laboratoires etc.

Alors que la productivité d'un facteur peut s'exprimer en termes d'élèves formés produits par unité de facteur, la productivité du système d'enseignement ne s'exprime que par un rapport abstrait. C'est la variation dans le temps de ce rapport qui est significative dans l'évolution de la productivité. Les facteurs consommés par le fonctionnement du système étant hétérogène seront évalués en termes monétaires à prix constants. La productivité du système sera alors exprimée par le rapport :

$$\frac{\text{Elèves formés par le système}}{\text{Dépense de facteurs à prix constants}}$$

Ce rapport qui est l'inverse du coût par élève suppose que la période pour laquelle sont prises en compte les dépenses de facteurs corresponde au nombre d'années effectives nécessaires à la formation d'élèves.

II- Les indicateurs d'efficacité

On distingue généralement l'efficacité interne de l'efficacité externe.

Le terme d'efficacité interne concerne les flux des élèves (taux de promotion, de redoublements et d'abandons), les connaissances maîtrisées par les élèves. Lorsque ces variables connaissent des valeurs trop élevées (taux de redoublements) ou trop faibles (niveau de connaissances), il en résulte un usage non optimal des ressources publiques en éducation. La mise en relation de l'efficacité interne et des coûts permet d'appréhender l'efficience

Un niveau élevé de redoublements rallonge par exemple les scolarités et le cursus coûte par conséquent plus cher que lorsqu'il est dit normal (sans redoublement ni abandon). Le calcul de l'efficacité interne résulte du rapport des ressources qu'utilise actuellement le système pour produire ses diplômés et des ressources que le système nécessiterait si le même nombre de diplômés était produit sans abandons ni redoublements.

L'efficacité externe relève de la mesure des effets de l'éducation hors du système éducatif notamment au niveau de l'accès à l'emploi, des carrières des salariés, de la durée du chômage, des salaires... On peut notamment procéder à des mesures monétaires des effets de l'éducation c'est à dire des bénéfices obtenus dans le cadre d'analyse plus connue sous le nom de « coûts-bénéfices ».

A- Les taux de survie ou taux d'achèvement

Le taux de survie permet de déterminer la déperdition entre les différentes années d'études et donne la proportion d'élèves de la cohorte initiale qui atteint un niveau d'étude donné. En effet, le taux de survie en premier cycle donne la proportion des étudiants qui sont inscrits en 11ème (début du premier cycle) qui atteint la fin du premier cycle. Ce taux peut être aussi traduit par le taux

d'achèvement et il peut être apprécié selon le niveau d'étude et seulement pour une année.

Le calcul du taux de survie utilise la notion de cohorte reconstituée. Sur une cohorte fictive de 1000 élèves, en utilisant les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, le nombre d'élèves arrivant à atteindre les différentes années d'études sans redoublement ou avec redoublements autorisés (nombre de redoublements autorisé selon la législation en vigueur) est recalculé.

La faiblesse des taux d'achèvement peut tenir à des problèmes de qualité de l'enseignement. Elle tient à l'existence des taux élevés de redoublement et d'abandon. Les taux de redoublements et les taux d'abandon sont des indicateurs d'inefficacité. Ces deux taux sont extrêmement liés, le premier entraînant souvent le second.

B- Les taux de redoublement et taux d'abandon

Le taux de promotion est la proportion des élèves inscrits dans une classe donnée au cours d'une année scolaire donnée et qui passent en classe immédiatement supérieure au cours de l'année scolaire suivante. Ce taux donne des idées sur le phénomène de promotion des élèves ou des admis en classe supérieure.

Mode de calcul⁶ :

$$\text{Taux de promotion} = \frac{\text{Effectif total (n+1)}}{\text{Effectif total (n)}}$$

Le taux de redoublement pour une cohorte donnée représente la proportion des élèves qui redoublent à la fin de l'année scolaire.

Le taux de redoublement pour une cohorte donnée, pour une année scolaire «n» déterminée, et un niveau d'étude «i» donné :

Mode de calcul⁶ :

$$\text{Taux de redoublement} = \frac{\text{Redoublants (n+1)}}{\text{Effectif total (n)}}$$

Le taux d'abandon mesure le phénomène d'abandon scolaire. C'est la proportion des élèves inscrits dans une classe donnée au cours d'une année scolaire donnée et qui quittent le système éducatif au cours ou à la fin d'année scolaire. Il est le complément à 1 de la somme des taux de promotion et de redoublement.

Mode de calcul⁶ :

$$\text{Taux de promotion} + \text{Taux de redoublement} + \text{Taux d'abondant} = 1$$

Le taux de flux ou d'écoulement : dans un système éducatif donné, trois éventualités peuvent se présenter pour chaque élève : soit il est promu en classe supérieure soit il redouble soit il abandonne.

C- Les taux de réussite aux examens nationaux

La possibilité d'accéder aux débouchés rémunérateurs nécessite une réussite dans les études. Aussi, la réussite dans les examens nationaux est-elle une étape importante dans la continuité des études.

Le taux de réussite au CEPE est la proportion des élèves inscrits à l'examen du CEPE et qui réussissent effectivement cet examen. Il donne des idées sur la performance du système éducatif au niveau primaire.

Mode de calcul⁶ :

$$\text{Taux de réussite au CEPE} = \frac{\text{Effectifs des admis aux CEPE}}{\text{Effectif total des élèves de 7ème}}$$

Le taux de réussite au BEPC est la proportion des élèves inscrits à l'examen du BEPC et qui réussissent effectivement cet examen. Il renseigne sur la performance du système éducatif au niveau du secondaire de premier cycle.

Mode de calcul⁶ :

$$\text{Taux de réussite aux BEPC} = \frac{\text{Effectifs des admis aux BEPC}}{\text{Effectif total des élèves de 3ème}}$$

Le taux de réussite au Baccalauréat (général et technique) est la proportion des élèves inscrits à l'examen du Baccalauréat et qui réussissent effectivement cet examen. Il renseigne sur la performance du système éducatif du niveau primaire et secondaire ainsi que de l'enseignement technique et de la formation professionnelle pour le baccalauréat technique.

Mode de calcul⁶ :

$$\text{Taux de réussite aux BACC} = \frac{\text{Effectifs des admis aux BACC}}{\text{Effectif total des élèves de Terminale}}$$

D- L'espérance d'étude à 5 ans

L'espérance d'année d'étude à cinq ans est un indicateur qui synthétise le nombre moyen d'étude qu'un pays peut offrir à sa jeunesse. Elle équivaut à cinq années d'étude de l'enseignement primaire. Selon le rapport de la banque mondiale sur l'éducation et la formation, on estime qu'au moins quatre années d'un enseignement de qualité sont indispensables pour acquérir de façon durable les notions de lecture, d'écriture et de calcul qui permettront aux individus, une fois adultes, d'augmenter leur productivité économique et leur chance d'échapper à la pauvreté.

Section 2 : Le financement du système éducatif

Les coûts de l'éducation ainsi que les types de financement seront abordés dans cette section 2. En effet, il convient de connaître quelles sont les sources de financement pour pouvoir définir les ressources afin de mieux gérer les dépenses. De plus, l'analyse du rapport des coûts de l'éducation et de son efficacité permet de mesurer son efficience.

I- Les sources de financement

Il existe deux types de financements : les financements émanant du pouvoir public et les financements privés.

A- Les sources de financements publics

Les financements publics émanent des recettes publiques qui sont des ressources définitives des organismes publics. Ces recettes publiques se manifestent par toute entrée de fonds dans les caisses des administrations publiques. Il existe deux catégories de recettes : les prélèvements obligatoires et les prélèvements non obligatoires.

La fiscalité constitue le volet traditionnel et le plus important¹² des prélèvements obligatoires :

- ❖ Les impôts liés à la production et à l'importation comprennent en particulier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la taxe professionnelle et la « fiscalité automobile » (c'est à dire taxe sur l'essence, vignette, etc.). Ces impôts correspondent approximativement à ce que le droit fiscal traditionnel appelle impôts indirects.

¹² fiscalité en France : environ 60 % des prélèvements obligatoires (cf. Encyclopédie de l'économie et de la gestion, A. SILEM, éd. HACHETTE, page 383)

❖ Dans la comptabilité française, les impôts sur le revenu et le patrimoine sont composés par les impôts sur le capital (droit de succession) et les « impôts courants ». Ces impôts courants comprennent essentiellement l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, l'impôt de solidarité sur la fortune et les impôts locaux des ménages (taxes d'habitation, taxes foncières). Ils correspondent approximativement aux impôts directs du droit fiscal.

Les cotisations sociales aussi font partie des prélèvements obligatoires. En France, elles représentent 40 % de ces prélèvements.

La part des prélèvements non obligatoires est généralement faible. Ce sont : les ventes ou locations de biens et de services, les intérêts des prêts, les emprunts, etc.

Le déficit budgétaire aussi constitue une source de financement pour les pouvoirs publics. Il est constitué par l'excédent des dépenses définitives sur les recettes définitives. Il se distingue donc du découvert budgétaire, qui, ajoutant au déficit le solde des opérations à caractère temporaire révèle un solde négatif global du budget.

La dette publique est aussi une source de financement. Elle est la contrepartie des emprunts effectués par les organismes publics, principalement l'Etat et les collectivités locales. Dans une acceptation large, elle englobe également la dette à vue, qui résulte de dépôts de fonds dans les caisses publiques et qui est exigible à tout instant par les déposants ; mais malgré la terminologie parfois employée, elle exclue la dette viagère, constituée par les pensions de retraite et d'invalidité dues par l'Etat. On peut alors appeler endettement public l'ensemble formé de la dette, au sens strict, et des dépôts.

B- Les financements privés

Outre les financements publics, le secteur « éducation » bénéficie également des financements en provenance des entités privées, organismes nationaux ou internationaux souvent à titre d'aides et de contribution dans les projets d'investissements publics. Exemple, à Madagascar, le MENRES bénéficie du financement de plusieurs organismes internationaux.

Tableau 1 : Répartition des types de financement des investissements du MENRS (en %)

		2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
CREDITS FINAUX	Financement interne	21,9	31,1	21,4	23,5	47,9
	Financement externe	78,1	68,9	78,6	76,5	52,1
DEPENSES EFFECTUEES	Financement interne	44,3	40,6	30,3	15,6	-
	Financement externe	55,7	59,4	69,7	84,4	-

Sources : Nos propres calculs sur les données du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget et du Ministère de l'Education et de la Recherche Scientifique

Avant 2003 si l'on se réfère aux dépenses réellement effectuées, la part des investissements avec financement interne est importante, avec une part de 44% en 2000. En 2003, par contre la part des financements de l'Etat a diminué sur la base des dépenses effectuées. En effet, pour la même année si cette part représente un peu moins du quart des investissements sur la base des crédits finaux, elle n'est que près du 16% des investissements réellement dépensés.

Les projets d'investissements publics à financement extérieur sont très variés. Les principaux sont l'IDA, l'OPEP, le FAD, le BADEA et autre pays comme l'Allemagne, le Japon, l'UE etc. La part de chaque projet dans le montant total des PIP varie d'une année à l'autre. Par exemple, si en 2003 le projet de l'IDA représentait 19% de tous les projets à financement extérieur (base crédits finaux), en 2004 ce bailleur a financé près des 33% en tout. Se restreignant des deux dernières années, sur la base des crédits ouverts, en 2003 les projets sont plus ou moins répartis équitablement avec les plus grosses parts revenant aux IDA, FAD,

OPEP et BADEA. Par contre en 2004, l'IDA dominait avec une part de 33%, viennent ensuite le FAD (23%) et l'OPEP (14%).

II- Les coûts de l'éducation

La notion de coût en éducation fait appel aux mêmes concepts que celles de rendement et de productivité. En effet, elle s'attache essentiellement aux inputs de l'activité éducative et peut conduire à mettre ceux ci en parallèle avec l'output. Mais elle introduit à titre principal la considération du prix des inputs, car contrairement à celle du rendement ou de la productivité, elle ne peut ignorer l'incidence du marché sur les conditions de fonctionnement du système d'enseignement.

Les dépenses génératrices de coût peuvent correspondre à deux grands objectifs distincts : créer, accroître ou remplacer un capital affecté à l'éducation, assurer le fonctionnement quotidien et régulier du système d'enseignement. D'où deux catégories de coûts :

A- Les coûts en capital ou coûts d'investissement

Ces coûts sont liés aux dépenses permettant au système d'enseignement de disposer des installations durables nécessaires au déroulement des activités éducatives. Entrent dans ces dépenses les achats de terrains, les constructions scolaires et les équipements fixes qui s'y rattachent.

Un problème peut être soulevé concernant les amortissements. Leur existence dépend des particularités institutionnelles. En principes, dans la plupart des systèmes, les dépenses en capital sur fonds publics ont le caractère de dépenses à fonds perdus et ne font pas l'objet d'amortissement.

B- Les coûts de fonctionnement

Ils correspondent à des dépenses que l'on peut qualifier ordinaires ou courantes dans la mesure où elles se renouvellent normalement à chaque exercice. Les principaux postes sous lesquels apparaissent habituellement ces dépenses sont du type suivant : Traitements, matériels et fournitures scolaires, services auxiliaires, fonctionnement, entretiens et subventions.

Ces dépenses peuvent être regroupées dans trois catégories de coûts :

- ❖ Les coûts directs comprennent toutes les dépenses permettant d'assurer directement la fourniture des services éducatifs, essentiellement les personnels enseignants, le fonctionnement et les fournitures scolaires, l'entretien et les réparations, le fonctionnement matériel. Sous réserve du niveau des rémunérations, du ratio élèves/maître et des conditions d'achat du matériel, il s'agit de dépenses inéluctables.
- ❖ Les coûts indirects comprennent les dépenses non directement productives de services éducatifs sans que l'on puisse considérer qu'il s'agira de dépenses superflues. Entre dans cette catégorie les dépenses de personnel non enseignant, d'administration générale. Ces dépenses sont assimilables aux frais généraux qu' »implique le fonctionnement d'une entreprise.
- ❖ Les coûts de transfert ou coûts d'intervention comprenant toutes les dépenses qui, par nature, ne sont pas liées à l'activité éducative mais dont la charge est transférée du budget des ménages ou du budget d'autres départements ministériels au budget de l'éducation. Entre autres, ce sont les dépenses de santé et d'hygiène, les dépenses pour le sport ou hébergement des élèves et même des bourses d'étude.

III- Les expressions de coûts

A la base de toute expression de coût figure une dépense qui marque une consommation de facteurs. Dès lors, une démarche préliminaire consiste à préciser quelles dépenses sont prises en considération.

La théorie de coût de production consiste à retenir trois optiques de la dépense : totale, unitaire, marginale et trois expressions correspondantes du coût. Concernant le raisonnement à la marge, il suppose une faible variation et perd de sa légitimité chaque fois que l'on est en présence d'indivisibilités mettant en cause le caractère continu de la fonction de production. La notion de coût total quant à lui s'applique directement à chacune des expressions du coût que l'on peut distinguer. Quant au coût unitaire ou coût moyen, il est le quotient d'un coût total par une certaine quantité. Défini comme un quotient, le coût unitaire est susceptible de plusieurs expressions, selon ce qui figure au numérateur et au dénominateur.

A- Les coûts unitaires d'investissement

Deux expressions peuvent être retenues :

- ❖ Coût de la construction scolaire au mètre carré : ce prix de revient moyen doit évidemment être différencié selon les types d'écoles, de bâtiments ou de localisations ;

- ❖ Coût d'investissement par classe ou par élève qui comporte au numérateur les coûts de construction et de premier équipement. Le coût par classe vaut surtout pour les enseignants des premier et second degrés pour lesquels on tend de plus en plus à établir des normes en matière de construction scolaire et de nombre d'élèves par classe. Ce n'est donc qu'une variante du coût par élève, lui-même plus approprié au niveau de l'enseignement supérieur où l'idée de nombre optimal d'élèves par classe n'a plus de signification stricte étant donné la diversité des

aménagements pédagogiques selon les disciplines et les modalités de l'action éducatives : cours, travaux de groupe, expérimentations de caractère pratique, etc.

B- Les coûts unitaires de fonctionnement

En fonction du choix des unités figurant au numérateur, trois types principaux de coût peuvent être mentionnés :

- Coût par élève inscrit appelé aussi coût d'une année-élève: c'est le plus couramment calculé. Il s'agit normalement d'un coût annuel qui exprime la charge effective supportée par élève, éventuellement minorée s'il y a des abandons en cours d'année.
- Coût par diplômé c'est le coût d'un cycle d'études mené à bonne fin, le terme de diplômé étant alors employé au sens large. Elle est obtenue en divisant la somme des dépenses de fonctionnement pour le nombre d'année que comporte le cycle d'étude envisagé par le nombre de ceux qui ont parcouru la totalité du cycle pendant la même période. C'est alors un coût brut ou apparent qui néglige les effets de redoublements tant sur le numérateur que sur le dénominateur.

Si l'on suppose que le coût d'une année-élève est identique pour chacune des cycles, une formule maniable consiste à calculer le coût d'une année-élève multiplié par la durée moyenne du séjour dans le cycle et à diviser le tout par le pourcentage de l'effectif initial achevant le cycle. On obtiendra une expression approchée du coût net par diplômé. La formule serait alors du type :

$$C_d = \sum_{i=1}^n C_i d_i \frac{I}{r}$$

C_i : coût d'une année-élève

d_i : durée moyenne du séjour dans le cycle

r : effectif initial

- Coût par maître doit être utilisé avec précaution surtout dans l'EF II et l'ES où le nombre de maître varie en fonction des facteurs très divers.

Dans ce second chapitre, les paramètres susceptibles de mesurer l'efficacité d'un système éducatif ont été mis en exergue ainsi que les différents types de financement. Ensuite, les différentes formes de coûts ont été étudiées pour clore définitivement cette première partie. Ceci nous amène à passer dans la deuxième partie pour élucider la question : Quelles priorités pour l'éducation à Madagascar ?

Deuxième partie :

*Place de l'enseignement
technique et professionnel
public dans le système
éducatif Malgache*

Après avoir présenté dans la première partie les aspects théoriques du financement et de l'efficacité interne du système éducatif, cette deuxième partie sera consacrée à l'application sur le cas spécifique de Madagascar. Pour ce faire, elle se divisera en deux chapitres bien distincts. Le troisième chapitre s'axera sur l'évolution de l'enseignement technique public à Madagascar de 1999 à 2004. Quant au quatrième chapitre, il visera à donner une analyse et définition des priorités en matière d'éducation à Madagascar.

Chapitre 3 : L'évolution de l'enseignement technique public à Madagascar de 1999 à 2004

L'importance du système d'enseignement technique et professionnel est en phase de se faire connaître actuellement. En effet, ce type d'enseignement permet une intégration des élèves dès leurs plus jeunes âges dans des activités économiques du pays c'est à dire une meilleure transition dans l'environnement du travail. Ces derniers pourront ainsi s'adapter plus facilement aux évolutions des techniques et seront de véritables acteurs socio-économiques.

Ne dotant pas des données sur l'enseignement technique du secteur privé, nous avons restreint l'analyse sur le secteur public.

Section 1 : Evolution de la demande et de l'offre publique d'enseignement technique à Madagascar

Il est nécessaire de voir les existants dans le système éducatif de Madagascar afin de pouvoir en tirer des conclusions pour définir les priorités. Aussi dans cette première section seraient-elles analysées la demande et l'offre de l'éducation à Madagascar entre 1997 et 2004.

I- La demande d'éducation

L'analyse de la demande d'éducation est une étape importante car elle permet de comparer l'évolution de la demande par rapport à celle de l'offre durant ces cinq dernières années et par conséquent de déterminer les efforts à effectuer pour que l'offre et la demande ne présentent plus d'écart considérable.

A- Les effectifs des élèves

L'examen du *tableau 15 de l'annexe III* montre un accroissement des effectifs des élèves inscrits par à partir de 1997. Entre 1997 et 2000, cet accroissement se chiffre à environ 8 %. Elle diminue à 5% entre 2001 et 2002 avant d'augmenter jusqu'à 16% en 2003 et 2004. La variation du nombre d'effectifs inscrits est causée par plusieurs variables, entre autres : le revenu des ménages, le budget alloué à l'éducation, les catastrophes naturelles ainsi que les nouvelles politiques et les plans de réformes pour l'éducation. En 2000, Madagascar a pu bénéficier du premier lot de l'IPPTE qui pourrait être la cause de l'augmentation des effectifs des élèves en 2003.

Dans le *tableau 16 de l'annexe III*, on remarque cependant que l'effectif des apprenants de l'enseignement technique secondaire ne représente qu'environ 0.55 % des effectifs totaux des étudiants du système éducatif public malgache. Cela montre que ce type d'enseignement est assez négligé alors qu'il a un lien direct avec la productivité. Il prend une place relativement modeste dans le système éducatif malgache. D'ailleurs, on peut déjà supposer au préalable que l'offre de l'Etat dans l'enseignement technique et professionnel est insuffisante par rapport aux autres niveaux.

Tableau 2 : Evolution des effectifs des élèves dans l'Enseignement Technique, par secteur de 1997 à 2004

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
CFP	nd	1 175 21,5	1 380 15,8	1 642 14,9	1 875 14,9	2 264 15,5	2 393 17,8	nd
LTP	nd	4 301 78,2	7 361 84,1	9 369 85,0	10 746 85,0	12 326 84,4	11 019 82,0	nd
Ensemble	nd	5 497 100,0	8 757 100,0	11 026 100,0	12 636 100,0	14 606 100,0	13 430 100,0	nd

Source : Annuaire statistique, DEFETP, DEPESR, nos propres calculs

A travers le tableau ci dessus, nous pouvons constater que les élèves ont une préférence particulière pour les LTP. Les apprenants des LTP sont trois fois plus

nombreux que ceux des CFP. On constate une quasi-stabilité de la part du CFP et du LTP dans l'enseignement technique entre 1998 et 2003.

Le nombre d'apprenants dans l'enseignement technique a plus que doublé durant les 6 dernières années. On enregistre un accroissement de 186,6% pour les LTP durant cette période et 103,7% pour les CFP.

B- Les taux de transition

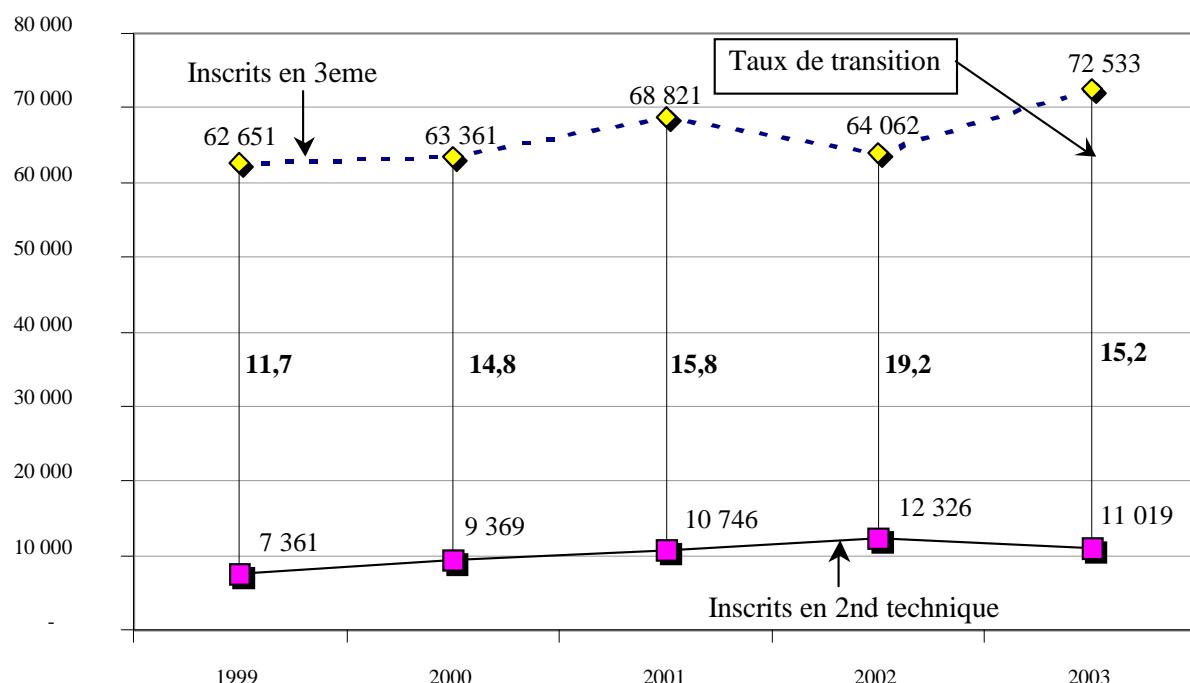
Le CFP comprend deux niveaux. Les élèves issus de la classe de 5eme du collège de l'enseignement général peuvent accéder au niveau I. La durée du cycle de formation est de deux ans et il est sanctionné par l'obtention d'un Certificat d'Etudes de Formation Professionnelle de niveau I. Le cycle de formation du niveau II dure deux ans et est sanctionné par le Certificat d'Etudes de Formation Professionnelle de niveau II. Les élèves ayant suivi la classe de 4ème peuvent y accéder.

L'entrée aux LTP est conditionnée par l'acquisition du BEPC suivi de la réussite aux concours entrée en seconde. L'enseignement dure 3 ans et est sanctionné par l'obtention du Brevet d'Etude après la 2ème année d'étude et du Baccalauréat Technique après la 3ème année. Les apprenants dans les LTC peuvent continuer leurs études à l'université.

L'enseignement technique prend une place relativement modeste dans le système éducatif de Madagascar. En effet, le *tableau 17 de l'annexe III* montre la part des élèves inscrits dans les LTP et les CFP. En moyenne, seulement 1,2 des élèves inscrits dans les collèges d'enseignement publics s'orientent vers les Centres de Formations Professionnelles. Rares sont les élèves en classe de 4eme et de 5eme quittant les collèges d'enseignement général pour des formations professionnelles courtes. A travers ce tableau, nous pouvons constater que les élèves ont une préférence particulière pour les LTP. Les apprenants des LTP sont trois fois plus nombreux que ceux des CFP. Environ 20 des élèves du niveau secondaire sont

inscrits dans les Lycées Techniques et Professionnels. Ce chiffre est relativement bas.

Graphique 1 : Transition du niveau fondamental II au niveau secondaire⁴⁷



technique

Source : Données MENRSet nos propres calculs

Le graphe ci-dessus nous montre que le pourcentage des élèves admis au BEPC s'inscrivant dans les lycées techniques varie chaque année. Les effectifs des nouveaux entrants ne cessent d'augmenter alors que ceux des admis aux BEPC fluctuent nettement. Donc, le nombre de nouveaux entrants ne varient pas en fonction des admis aux BEPC. On supposera donc que cette variation dépend de la capacité des établissements qui accueillent ces élèves que nous analyserons plus bas.

C-La répartition des apprenants dans les provinces

Les lycées techniques professionnels et les centres de formations professionnelles sont présents dans les 6 provinces de Madagascar.

Dans les centres de formations professionnels à cycle court, la répartition des effectifs des apprenants dans les provinces est très inégale. On constate qu'Antananarivo accueille à lui seul 47% des apprenants. Toamasina tient la deuxième place avec 27% des apprenants. A Mahajanga par contre, on note une faiblesse des effectifs avec seulement 2 % d'apprenants inscrits.

Dans les LTP, 32% des effectifs sont accueillis par la province d'Antananarivo. Le reste est plus ou moins reparti équitablement dans les 5 provinces. On note cependant la faiblesse des effectifs inscrits dans la province d'Antsiranana, 9%.

Les LTP et CFP ont une autonomie sur leur gestion administrative et financière. Ainsi, les formations modulaires sont adaptées aux nécessités locales. On note cependant que les établissements techniques publics sont mal repartis dans chaque province. La plupart de ces établissements se trouvent dans les grandes villes. Ce qui pourrait expliquer la faiblesse des effectifs dans l'enseignement technique.

II- L'offre d'éducation

La formation technique est dispensée par deux types d'établissement : les Lycées Techniques Professionnels (LTP) et les Centres de Formation Professionnelle (CFP). Les investissements matériels sont étudiés à travers le nombre d'établissements et les nombres de salle de classe.

A- Le nombre d'établissement

Le nombre d'établissement de l'éducation de base permet d'analyser l'offre de l'Etat en matière d'éducation. En terme d'établissement fonctionnel, le tableau ci-dessous montre une croissance régulière durant les huit dernières années. En effet, il est passé de 11337 en 1997 à 16349 en 2004, soit 44.21% durant cette période. Cette forte progression est imputable à l'accroissement des établissements de l'EF I,

avec une augmentation de 46.26% entre 1997 et 2004. Concernant l'EF II et l'ES, l'augmentation n'a pas été très significative avec seulement respectivement 17.05% et 16.65%. Il faut aussi remarquer que de 1999 à 2003, le nombre d'établissements des CFP et LTP sont restés stables. Ceci montre une fois de plus que l'enseignement technique a été délaissé durant plusieurs années.

Tableau 3 : Evolution du nombre d'établissement de l'éducation de base de 1997 à 2004, dans le secteur public

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EF I	10543	10610	11154	11946	12730	14436	14637	15420
EFII	698	725	715	732	752	780	801	817
ES	96	98	101	104	108	108	108	112
CFP	nd	nd	34	34	35	35	35	nd
LTP	nd	nd	26	26	26	26	26	nd
TOTAL	11337	11433	12030	12842	13651	15385	15607	16349

Source : Annuaire statistique, DEFETP, DEPESR, nos propres calculs

La répartition des LTP et CFP dans chaque province est très déséquilibrée. 53% de CFP et LTP confondus se trouvent dans la province d'Antananarivo et la province de Toamasina. 23 des 34 CFP se localisent dans ces derniers. 18 des 26 LTP sont implantés dans les provinces d'Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa.
(Voir graphe 2 à l'annexe IV)

L'enseignement technique est dispensé par 61 établissements dont 35 Centres de Formations Professionnelles (CFP) et 26 Lycées Techniques Professionnels (LTP). Le nombre d'établissements CFP sont plus nombreux que ceux des LTP alors que dans ce dernier, le nombre d'apprenants sont plus nombreux. Le nombre de ces établissements est stationnaire depuis 1999 pourtant l'effectif des apprenants ne cesse de croître. De 1999 à 2003, cet effectif a presque doublé, surtout dans les lycées techniques professionnels. Cette augmentation se chiffre à 50 dans l'ensemble dont 73 dans les CFP et 53 dans les LTP. Ceci nous amène à douter de la qualité de l'enseignement dans ces établissements. La diminution des budgets consacrés à l'investissement peut être la cause de la

stagnation du nombre d'établissement. En effet, de 2000 à 2003, le budget alloué aux investissements a diminué de 66%.

B- Les ressources humaines

Les ressources humaines comprennent les personnels enseignants ou formateurs et les personnels administratifs et techniques. La qualité de l'enseignement dépend des qualifications des enseignants.

1. Les enseignants : les ratios élèves-maître

Pour mieux cerner la capacité d'encadrement de ces établissements, nous allons maintenant analyser le ratio élèves/maître qui traduit le taux d'encadrement dans les établissements scolaires.

Le tableau ci-après nous montre l'évolution du ratio par niveau allant de 1999 à 2004. Les données ne sont disponibles que pour 2001 et 2002 pour l'enseignement technique et seulement pour les 6 facultés pour l'enseignement supérieur sauf pour l'année 2003.

C'est dans l'enseignement fondamental I que le taux d'encadrement est élevé dans tout le système. En général, on s'attend à ce que ce ratio soit le plus élevé dans l'enseignement supérieur mais il est de l'ordre de 20 élèves par enseignant en 2003. Cette faiblesse est due à une variabilité au niveau des nombres de matières par filière, et aussi une matière pourrait être dispensée par un ou plusieurs enseignants. De ce fait, ce ratio n'est pas comparable par rapport aux autres niveaux.

Le ratio apprenants/formateurs est un outil d'analyse pour analyser la qualité de l'enseignement offerte. Il nous donne un aperçu des charges des enseignants. Sa diminution pourrait s'interpréter par une amélioration de l'offre de formation

Tableau 4 : Evolution ratio élève - maîtres par niveau, de 1999 à 2004

ANNEE	Enseignement Fondamental I	Enseignement Fondamental II	Enseignement secondaire	Enseignement technique
1 999	47	20	11	n.d
2 000	48	21	13	n.d
2 001	47	21	11	10,8
2 002	48	24	16	13,1
2 003	52	25	16	n.d
2 004	38	20	12	n.d

*Source :*Annuaires statistiques du Ministère de l'éducation national et de la recherche scientifique

L'effectif des enseignants en 2002 n'est pas disponible (Voir *tableau 19 à l'annexe III*). De 1999 à 2000, l'effectif des enseignants a plus que doublé surtout dans les LTP. Pour les CFP, on constate une légère augmentation chaque année. En revanche, celui des LTP montre une petite diminution en 2001 notamment dans les provinces de Toliara, Mahajanga et Toamasina. Il en est de même pour les ratios, on observe une légère fluctuation sur la charge des enseignants, une augmentation en 2003. Le ratio apprenant/formateur des LTP dans les provinces d'Antsiranana, de Mahajanga et de Toliara est assez élevé par rapport aux autres provinces. Ceci montre que le nombre de formateurs dans ces établissements est insuffisant. Or, de 1999 à 2003, le budget alloué au solde a connu une croissance de 114. L'amélioration des conditions des formateurs a été en grande partie la cause de cette augmentation. Le nombre de formateur recruté durant cette période est encore faible dans les trois provinces citées ci-dessus.

2- Les personnels administratifs et techniques (PAT)

La direction de l'enseignement technique et de la formation professionnelle emploie beaucoup plus de personnels enseignants que de personnels administratifs et techniques. En effet, le ratio apprenants / formateur est plus significatif que celui du ratio apprenants / PAT.

Le ratio formateur / PAT est de l'ordre de 2 en moyenne que ce soit dans les CFP ou LTP, c'est à dire un seul PAT pour 2 formateurs. Selon la norme internationale il devrait y avoir un seul PAT pour 3 formateurs.

Tableau 5 : Evolution ratio apprenants / PAT, par province, de 1999 à 2003

	Ratio apprenants/PAT				
	1999	2000	2001	2002	2003
CFP					
Antananarivo	9	7	8	-	9
Antsiranana	12	7	8	-	5
Fianarantsoa	22	6	8	-	9
Mahajanga	8	22	7	-	9
Toamasina	11	7	8	-	18
Toliara	17	17	21	-	17
MADAGASCAR	11	7	8	-	10
LTP					
Antananarivo	18	16	19	-	16
Antsiranana	27	41	40	-	53
Fianarantsoa	19	18	19	-	26
Mahajanga	27	45	42	-	65
Toamasina	16	20	21	-	23
Toliara	13	15	13	-	19
MADAGASCAR	18	19	21	-	23

*Source : Annuaires statistiques du Ministère de l'éducation national et de la recherche scientifique,
nos propres calculs*

L'analyse des PAT est essentielle car les PAT sont considérés comme un producteur indirect dans le système éducatif. Donc un surplus de PAT augmenterait une dépense affectant le fonctionnement des PAT au détriment des autres dépenses dans le système éducatif. D'après ce tableau, on remarque alors que le nombre des PAT dans les LTP a eu une légère diminution entre 1999 et 2003. Quant aux CFP, le ratio apprenants / PAT a légèrement fluctué autour de 9 apprenants par PAT.

C- Le degré de diversité et de spécialisation du système public

Les spécialisations dispensées dans chaque CFP sont très faiblement diversifiées. Un CFP ne peut qu'offrir au maximum 4 spécialités. 70% des CFP en offrent qu'une ou deux spécialités. Dans les provinces d'Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina et Toliara, les spécialisations dispensées se focalisent dans un seul secteur. 70 des CFP se spécialisent dans le secteur Génie Civil, 50 dans le secteur industriel, 10 dans le secteur Génie Civil et 0 dans le secteur Agricole. 75 des malgaches sont des agriculteurs. L'ouvrage bois (OB) est la spécialisation la

plus dispensée dans chaque CFP. Le secteur Génie Civil dans les CFP comprend : l’Ouvrage Bois, l’Ouvrage Métallique et le Bâtiment et Travaux Publiques. Le secteur Industriel quand à lui, se spécialise surtout dans l’habillement. L’administration concerne le secteur tertiaire. (Voir *tableau 21, annexe III*)

Concernant les spécialités dans les LTP (voir tableau, annexe III), on remarque que le nombre de spécialités varie entre un et quatre sauf pour les LTP Ambatondrazaka et Mantasoa avec cinq spécialités, Moramanga huit et Mahamasina neuf. Ces spécialités sont focalisées dans un seul secteur, le secteur Génie Civil. Il n’existe qu’un seul LTP en agriculture à Madagascar, situé à Fianarantsoa. Il n’y a qu’une spécialité dans ce secteur.

Section 2: Le financement public de l’enseignement technique à Madagascar

Le financement public de l’enseignement technique montre le degré de participation de l’Etat dans ce secteur. Ainsi, est-il nécessaire de l’analyser et de le comparer avec celui des autres niveaux. Tel sera l’essentiel de cette section 2.

I- La part des dépenses de l’éducation dans les dépenses totales de l’Etat

Le graphique suivant montre l’évolution de la part du budget de l’éducation dans le PIB et dans le budget total de l’Etat. De 1990 en 2000 on constate une forme en U très prononcée, de même durant les cinq dernières années. Les dépenses pour l’éducation en tant que part du total des dépenses publiques ont chuté de 17,6% en 1990 à 10,8% en 1994 avant de remonter à 16,7% en 2000

Il faut signaler que cette croissance régulière à prix courant devait être interprétée avec réserve. L'analyse des évolutions en termes réels montre que les ressources publiques allouées au secteur éducation ont régressé de 1999 à 2002 (régression de 1,5% entre 1999 et 2001 et plus de 12 % entre 1999 et 2002). Ce n'est qu'en 2003 que les dépenses effectuées ont dépassé le niveau de celles de 1999 en terme réel (plus de 22,7% par rapport à 1999).

Durant les quinze dernières années, les dépenses courantes consacrées au secteur éducation ont connu une augmentation très significative en valeurs courantes. Si elles totalisent 118,6 milliards de Fmg en 1990, en 2004, elles sont évaluées à 1168,8 milliards de Fmg. En termes de crédits ouverts, les dépenses courantes de l'état allouées au secteur de l'éducation ont connu une augmentation annuelle de 20% durant les cinq dernières années sauf en 2002.

En terme de dépenses réelles effectuées durant treize dernières années, les dépenses courantes ont connu un accroissement annuel moyen de 16,2% et les dépenses en capital croissent en moyenne de 14,8% par an. Pour les cinq dernières années, la croissance du budget a été beaucoup plus moindre. Durant cette période, le budget de l'éducation a cru de l'ordre de 12,7% par an, dont 13,7% et 7% respectivement pour les dépenses courantes et les dépenses en capital.

II- L'analyse fonctionnelle des dépenses : solde, financement et investissement

A partir de cette partie nous avons inclus les budgets de la Recherche Scientifique dans les budgets de l'éducation. L'analyse porte sur les classifications fonctionnelles, telles que : solde, fonctionnement et investissement.

Tableau 6 : Répartition fonctionnelle des budgets de l'éducation (en Fmg)

Dépenses effectuées	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Personnel	376 919	426 613	416 513	459 238	657 887	-
Indice base 100=1999	100	113,2	97,6	110,3	143,3	-
Fonctionnement	134 542	162 205	209 340	152 459	195 306	-
Indice base 100=1999	100	120,6	129,1	72,8	128,1	-
Investissement	92 469	66 681	76 166	97 562	131 506	-
Indice base 100=1999	100	72,1	114,2	128,1	134,8	-
Total	604 130	655 732	702 246	709 442	984 970	-

Source : MEFB, MENRS

La majorité des dépenses d'éducation est consacrée au paiement du solde des fonctionnaires, cette part représente près de 3/5 du budget total. Le budget de fonctionnement en moyenne représente ¼ du budget. Donc une augmentation du niveau des salaires des fonctionnaires pourrait avoir un impact important aux structures du budget. En effet, une hausse de 10,3% du budget affecté au personnel en 2002 a entraîné une diminution au niveau d'autres catégories de dépenses. Le budget de fonctionnement de la même année a diminué de 27,2%.

Se referant aux prix de 1999, on remarque que le budget de l'éducation était quasiment stable en termes réels entre 1999 et 2002 et une hausse réelle après 2002. Par catégories de dépenses, contrairement aux évolutions en termes nominaux, en termes réels les dépenses de fonctionnement et d'investissement étaient quasi stables, par contre les dépenses de personnel avaient une tendance à la baisse

Le tableau ci-dessous montre la part des dépenses de l'enseignement technique par rapport aux dépenses totales. En effet, elle représente environ 5,50% des dépenses totales. Vu sa capacité d'accueil, avec seulement 0,55% de l'effectif total, on peut supposer qu'avec une bonne gestion, ce financement est amplement suffisant pour ce niveau.

Tableau 7 : Pourcentage des dépenses de l'enseignement technique aux dépenses totales en éducation

	1999	2000	2001	2002	2003
Dépenses totales en éducation					
Dépenses courantes	501 800 000	574 600 000	613 400 000	598 600 000	837 800 000
Investissements	89 750 000	60 370 000	67 150 000	88 680 000	117 850 000
TOTAL	591 550 000	634 970 000	680 550 000	687 280 000	955 650 000
Dépenses en éducation dans l'enseignement technique					
Dépenses courantes	21 791 705	29 540 375	30 892 590	36 843 000	36 874 155
Investissements	8 685 470	8 690 225	9 059 720	9 525 000	8 874 380
TOTAL	30 477 175	38 230 600	39 952 310	46 368 000	45 748 535
Pourcentage des dépenses de l'enseignement technique aux dépenses totales en éducation					
Dépenses courantes	4,34%	5,14%	5,04%	6,15%	4,40%
Investissements	9,68%	14,39%	13,49%	10,74%	7,53%
TOTAL	5,15%	6,02%	5,87%	6,75%	4,79%

Source : Loi de Finance, nos propres calculs

Le *tableau 23 de l'annexe III* montre la part respective des différents niveaux dans les dépenses d'éducation. Ceci permet alors de déterminer le niveau qui demande des ressources très importantes et ainsi pour adapter en conséquence la politique dans l'allocation des dépenses d'éducation. Les analyses ont montré que la période actuelle est caractérisée par une demande éducative constante à tous les niveaux. Mais face à cette forte pression de la demande, les ressources publiques consacrées à l'éducation restent encore limitées. Durant les cinq dernières années, les ressources attribuées au secteur de l'éducation croissent de manière modérée à l'égard de la forte pression de la demande. La faiblesse de revenus de l'Etat, les charges liées à la dette ont entre autres limités les ressources liées à l'éducation malgré les efforts menés par le gouvernement d'accroître le budget consacré à ce secteur.

Le budget total de l'enseignement technique a augmenté de 71% de 1999 à 2000, mais depuis il ne cesse de régresser. Son augmentation en 2000 s'explique par de forts investissements durant cette année. Le budget alloué aux fonctionnements reste plus ou moins stationnaire par rapport aux autres. En effet, le solde du

personnel est en pleine progression soit une augmentation de 114% en 4 ans. Ceci peut s'expliquer par l'embauche de plusieurs formateurs en 2000. En effet, le nombre de formateurs a augmenté de 149% (LTP et CFP confondus) entre 1999 et 2000.

Tableau 8 : Evolution du budget du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle entre 1999 et 2003 (en 1000 Fmg)

	LF 1999	LF 2000	LF 2001	LF 2002	LF 2003
Fonctionnement					
- Salaires	13 106 235	20 850 150	21 832 870	27 318 000	27 999 775
- Hors salaire	8 685 470	8 690 225	9 059 720	9 525 000	8 874 380
Investissement	15 461 845	34 339 815	25 535 000	21 294 000	11 625 500
TOTAL	37 253 550	63 880 190	56 427 590	58 137 000	48 499 655

Source : Loi de Finance

Le budget d'investissement quant à lui, après un pic de 7 milliards d'Ariary en 2000, ne cesse de régresser jusqu'à 2 milliards d'Ariary soit de -66% en 2003. Ceci explique la stagnation du nombre d'établissement depuis l'année 2000. On peut aussi supposer le manque d'entretien des infrastructures, des salles de classe, les salles spécialisées tels laboratoires, bibliothèques, ateliers y font défaut.

III- L'analyse des dépenses unitaires

L'analyse des dépenses unitaires est nécessaire pour calculer les dépenses allouées à chaque apprenant pendant une année scolaire.

A- Les dépenses courantes unitaires

On remarque un accroissement des dépenses courantes unitaires entre 1999 et 2004 malgré une légère baisse en 2002. Cet accroissement est plus apprécié dans le secteur primaire avec un taux de variation de 66 % contre 44 % dans l'enseignement secondaire.

Tableau 9 : Evolution du budget du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle entre 1999 et 2003 (en 1000 ariary)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Salaire						
Enseignement primaire	20 969	20 360	18 986	22 060	26 602	28 746
Enseignement secondaire général	63 544	63 875	57 654	61 263	83 783	82 556
Enseignement technique secondaire	299 880	378 715	345 977	374 476	417 533	
Fonctionnement						
Enseignement primaire	7 940	12 311	15 130	10 187	12 007	19 197
Enseignement secondaire général	6 869	12 035	14 104	4 722	6 941	19 029
Enseignement technique secondaire	198 729	157 846	143 566	130 569	132 335	
Dépenses courantes						
Enseignement primaire	28 909	32 671	34 116	32 247	38 609	47 943
Enseignement secondaire général	70 413	75 910	71 758	65 985	90 724	101 585

Source : Loi de Finance, nos propres calculs

Concernant l'enseignement technique, les dépenses courantes sont incluses dans les dépenses de fonctionnement. On observe une baisse de 33,41% dans les dépenses de fonctionnement durant les cinq dernières. Quant au salaire, une augmentation de 39,23% est aperçue durant cette même période. On peut supposer que la somme des dépenses de fonctionnement et du salaire n'a pas évolué, et cette diminution et augmentation se compensent elles-mêmes.

B- Les dépenses d'investissement unitaires

Les chiffres contenus dans le tableau révèlent deux tendances observées plus ou moins simultanément aux deux niveaux d'enseignement. En effet, on constate que ces dépenses ont, au niveau primaire, diminué de 4% entre 1999 et 2004. Au secondaire relativement à la période 2000 – 2003, on remarque qu'elles ont augmenté de 40%. En outre, la période 2003 est porteuse de valeur moyenne un peu plus élevée que d'autres, pour les niveaux primaire et secondaire.

On remarque au niveau de l'enseignement technique, une diminution de 51% du coût unitaire des dépenses d'investissement entre 1999 et 2003. On peut aussi remarquer que le coût unitaire de ce niveau est d'environ 29 fois supérieur à celui de l'enseignement primaire.

Tableau 10 : Evolution du budget du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle entre 1999 et 2003 (en 1000 ariary)

Investissement	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Enseignement primaire	10 120	4 375	1 923	549	6 085	9 686
Enseignement secondaire général	nd	6 411	3 581	3 156	9 001	nd
Enseignement secondaire général	353 777	623 737	404 643	291 899	173 360	

Source : Loi de Finance, nos propres calculs

La description de l'existant a été mise en exergue dans ce troisième chapitre suivi de quelques analyses sur les différentes données. Le quatrième et dernier chapitre suivant s'orientera vers l'analyse et les définitions des priorités dans le système éducatif.

Chapitre 4 : Analyse dans l'optique des produits et cause probable d'inefficacité

Afin de pouvoir en déduire des priorités, il est important de connaître l'efficacité du système éducatif. Aussi, ce quatrième chapitre se propose-il dans la section 1, de parler de l'efficacité interne de l'enseignement technique à Madagascar. Une section 2, pour clôturer ce chapitre, sera consacrée à l'analyse pour en déduire des priorités sur le système éducatif malgache.

Section 1 : L'évolution des indicateurs d'efficacité interne de l'enseignement technique à Madagascar

Après avoir étudié le financement du système éducatif à Madagascar, il s'avère nécessaire d'étudier l'efficacité de ce système.

I- Les diplômés

Les séries sur longue durée qui sont actuellement disponibles portent sur les résultats aux examens nationaux : CEPE, BEPC, Baccalauréats général et technique

Tableau 11 : Evolution des taux de réussite aux examens 1997-2003

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
CEPE	51	42	44	52,5	63,5	49,1	62,2
BEPC	33	26	39	23,3	50,1	33,9	40,4
BACC General	31	30	32	32	31	36,8	41,5
BACC Technique	37,5	30,7	41,6	29,1	39,7	38,4	41,8

Source : Tableau de bord social, PNUD

Au niveau national, les taux de réussite aux examens ne sont pas beaucoup satisfaisants durant les années considérées. Parmi tous les examens, c'est toujours le CEPE qui présente le taux de réussite le plus élevé et le Baccalauréat général le plus faible. Entre 1997 et 2003, les taux de réussite se sont améliorées et sont passés

de 51% à 62,2% pour le CEPE ; de 33% à 40,4% pour le BEPC ; de 31% à 41,5% pour le Baccalauréat général ; et de 37,5% à 41,5% pour le Baccalauréat technique.

On peut constater que le nombre de diplômés tend à augmenter d'année en année. Malgré les progrès réalisés, il faudra redoubler les efforts si l'on veut atteindre l'objectif fixé qui est d'obtenir un taux de réussite 100% au CEPE.

Les résultats aux examens de fin d'études nous renseignent sur le rendement du système. Pour les LTP, on le mesure par : le taux d'admission au Brevet technique après la 2eme année et au baccalauréat technique pour marquer la fin du cycle après les trois années d'études et l'entrée dans le monde du travail ou à l'université.

Tableau 12 : Résultats aux examens baccalauréats (public et privé) au niveau des Techniques Professionnelles par province de 1997 à 2003

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Inscrits au Baccalauréat Technique	5237	5359	6231	6683	7113	8666	7286
Admis au BACC	1966	1647	2590	1944	2823	3327	3049
Taux de réussite	37,5%	30,7%	41,6%	29,1%	39,7%	38,4%	41,8%

Source : Tableau de Bord Social 2000-2001

Les effectifs des apprenants inscrits au baccalauréat technique augmentent progressivement à chaque session. Or le taux des admis à cet examen est en pleine fluctuation. Seul dans la province de Mahajanga ce taux augmente de plus en plus : de 25 en 1997 jusqu'à 67,6 en 2001. Le taux dans la province d'Antananarivo est presque semblable à ce de Madagascar. Les courbes de ces deux taux sinuent énormément. Tandis que celles d'Antsiranana et de Fianarantsoa sont en pleine régression de 1999 à 2003. Les fluctuations du taux des admis montrent que la qualité des offres n'est pas encore dominée par les ministères concernés.

II- Les taux de redoublement

Sur le tableau ci-dessous, on constate qu'en termes de taux de redoublement, le système n'a pas connu une grande amélioration entre 1999 et 2004. En effet, les taux sont restés quasi stables surtout pour l'EF I et l'EF II. Pour l'Enseignement général, il a connu une légère diminution allant de 23,6% à 20% en l'espace 6 ans (diminution de 4 points). Par contre pour les lycées techniques professionnels, en trois ans le taux de redoublement a diminué de 3 points, la tendance n'était pas le même pour les centres de formation professionnelle.

Tableau 13 : Evolution des taux de redoublements par niveau de 1999 à 2003

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EF I	39,5	33,9	35,7	35,8	38,9	nd
EF II	21,0	20,1	20,9	18,7	20,4	21,0
ES général	23,6	22,4	18,3	21,4	21,2	20,0
LTP	nd	20,8	13,7	18,0	nd	nd
CFP	nd	8,3	5,4	9,3	nd	nd

Source : Données MENRS, nos propres calculs

Pour les lycées techniques professionnels, en trois ans le taux de redoublement a diminué de 3 points, la tendance n'était pas le même pour les centres de formation professionnelle. En général, durant les trois années étudiées, les taux de redoublement par province des CFP et LTP sont quasi-stables. On retient néanmoins quelques chiffres remarquables tels que dans les CFP Fianarantsoa où le taux de redoublement est assez élevé par rapport aux autres provinces. (Voir [tableau 20 de l' annexe III](#))

Section 2: Les contextes économiques et politiques

Pour pouvoir définir des priorités, la connaissance des contextes dans le pays d'analyse est fortement recommandée. Aussi, cette section 2 donnera-t-elle d'abord un bref résumé sur le plan stratégique du système éducatif, sur les potentiels économiques de Madagascar et enfin, les causes probables de

l'inefficience du système éducatif en particulier l'enseignement technique et professionnel à Madagascar.

I- Le plan stratégique du système éducatif à Madagascar

Après l'indépendance de 1960, le secteur éducation a connu un succès substantiel en matière d'accès à l'éducation suivi par des baisses vertigineuses au cours des dernières années (Glick et al, 2000)¹³. L'éducation est devenue désormais gratuite pour toutes les élèves. Le contexte de la politique gouvernementale des années 60 et 70 visait à doter chacun des 11 000 « fokontany » (quartiers) d'une école primaire. Les attentions portées à l'enseignement primaire dès cette ère ont placé Madagascar parmi les quelques pays à faibles revenus qui ont fait des progrès tout à fait remarquables en matière de scolarisable de base.

Vers la fin des années 80, un programme de lutte contre la pauvreté a été mis en œuvre en vue d'atténuer les effets pervers de l'ajustement structurel et ce, dans le cadre des programmes de dimensions sociales de l'ajustement. Au niveau du secteur d'éducation et de formation, en 1987 l'Etat malgache a élaboré le premier Programme National pour l'Amélioration de l'Enseignement ou PNAE I. Les principaux objectifs du programme étaient l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la maîtrise de la gestion des flux, le contrôle rigoureux des coûts et financement, l'amélioration de la gestion du système d'éducation et de formation, la réorganisation de la formation professionnelle et l'amélioration de la formation post-secondaire.

Le programme PNAEII succédait au premier programme. Le PNAE II élaboré et mis en œuvre par différents projets à travers des coopérations multi et bilatérales, a pour objectif général l'universalisation de l'enseignement primaire. Les stratégies définies dans le PNAE II reposent sur des principes directeurs qui vont déterminer la démarche à suivre dans la réalisation du Programme. Cette réalisation s'est fait dans le cadre d'une approche systémique préconisant une

démarche ascendante et graduelle; suscitant l'engagement et la responsabilisation des communautés et des entités locales, permettant la mise en place d'une gestion rationnelle, rentable et maîtrisable, d'une communication fluide puis la réinstauration de l'orthodoxie de l'école. Pour ce faire, les actions prioritaires ont été les suivantes :

- Améliorer les conditions d'apprentissage dans le cadre des contrats-programmes, les programmes scolaires et le système d'évaluation ;
- Fournir aux élèves un minimum de qualités de vie acceptable puis de procéder d'une manière maîtrisée à leur recrutement massif ;
- Recruter en nombre suffisant des enseignants suivant une gestion par poste en les formant et en les motivant ;
- Réhabiliter et développer les infrastructures selon les cartes scolaires et les normes établies avec un équipement nécessaire et un partage de coût entre les différents acteurs ;
- Rendre autonome la gestion des établissements.

En mars 1990, Madagascar a signé la Déclaration mondiale sur l'Education pour Tous de Jomtien. Il se doit de mettre en œuvre des politiques éducatives qui sont capables de répondre, en tout ou en partie, aux besoins éducatifs fondamentaux des enfants, adolescents et adultes, suivant les 6 aspects cibles¹⁴ définis lors de la Conférence mondiale de Jomtien.

Avec l'adoption un Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) au début des années 2000, face à la pauvreté croissante de la population, en

¹³ « Services d'éducation et de santé à Madagascar : l'utilisation et les déterminants de la demande »

¹⁴ - expansion des activités de protection de l'éveil de la petite enfance ;
- universalisation de l'éducation primaire d'ici l'an 2000
- amélioration des résultats d'apprentissage ;
- réduction du taux d'analphabétisme des adultes, en particulier de la disparité entre les taux d'analphabétisme masculin et féminin ;
- expansion de l'éducation fondamentale et de formation à d'autres compétences essentielles destinées aux adolescents et aux adultes ;
- acquisition accrue par les individus et les familles, des connaissances, compétences et valeurs nécessaires à une vie meilleur grâce aux concours de tous les canaux d'éducation.

particulier rurale, le Gouvernement malgache a pris l'engagement de réduire de moitié, en dix ans, le niveau de la pauvreté. Ainsi, en novembre 2000, le pays a bénéficié de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) avec une réduction du service de la dette à hauteur de 50 millions de US\$ par an. Au cours des années 2001 et 2002, le secteur éducation et plus particulièrement l'enseignement primaire bénéficié du premier lot de financement IPPTE.

En 2003, Le gouvernement a adopté le Plan Stratégique de Réforme et de Développement du Secteur Educatif. Le plan prend en considération les nouvelles orientations du gouvernement en tant que projet de politique globale visant à faire de l'Education l'une des bases fondamentales de redressement et de développement durable du pays. Dans ce Plan Stratégique de Réforme et de Développement du Secteur Educatif, le Gouvernement affirme sa priorité politique pour l'Éducation Pour Tous en vue de l'universalisation et de l'amélioration qualitative du premier cycle fondamental. Cette priorité comprend à la fois une augmentation du taux d'accès à l'enseignement fondamental, un achèvement universel du premier cycle fondamental et une maîtrise des flux au niveau de l'enseignement secondaire.

Ces réformes visent les objectifs suivants :

- Mettre en place une éducation préscolaire susceptible de corriger les inégalités d'accès à l'Enseignement Fondamental ;
- Réduire les taux de redoublement et d'abandon par un enseignement de qualité et tendre vers un taux d'achèvement de 100% dans le premier cycle de l'Enseignement fondamental ;
- Construire et équiper les écoles rurales pour assurer l'égalité d'accès à l'éducation ;
- Mettre en place progressivement une éducation fondamentale de 9 ans. Il s'agit en fait d'aboutir à terme, à une universalisation de l'Education fondamentale de 9 ans

- Assurer un enseignement et une formation technique et professionnelle de qualité suivant les niveaux et en fonction des besoins du développement économique, social et culturel du pays ;
- Assurer le développement contrôlé de l'accès à l'enseignement supérieur ~~par~~ rapport aux besoins du développement économique, social et culturel du pays, et améliorer l'efficacité interne et externe de l'Enseignement supérieur ;
- Structurer des actions d'alphanumerisation et de formation professionnelle des adultes et des groupes à risque

II- Les potentiels économiques de Madagascar¹⁵

Madagascar dispose d'abondantes ressources et d'un grand potentiel économique. L'agriculture et les activités extractives constituent deux secteurs économiques clés, mais leur développement récent a souffert des interventions excessives de l'Etat. Le développement économique de ces secteurs clés dépend aussi des facteurs institutionnels et structurels, comme le cadre réglementaire des activités extractives et les mesures prises pour diffuser les technologies et améliorer le savoir faire dans le secteur agricole. Madagascar a aussi un potentiel touristique, mais l'élevage aussi offre des perspectives intéressantes. Parmi les atouts de Madagascar sont les riches gisements minéraux ; des sols fertiles recevant des pluies abondantes ; un cadre physique favorable à différents types de tourisme en raison de son écosystème unique, de sa topographie variée et de l'existence de plusieurs zones climatiques ; et enfin, près de 5000 kilomètres de littoral riche en ressource halieutique.

III- Les causes probables de l'inefficience de l'éducation à Madagascar

¹⁵ Rapport économique de la banque mondiale : MADAGASCAR, un agenda pour la croissance page22

Il existe plusieurs causes probables de l'inefficience de l'éducation à Madagascar à part ce que nous allons étudier ci-après : entre autres la mauvaise gestion.

A- L'organigramme du ministère chargé de l'éducation¹⁶

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique d'aujourd'hui est le fruit de la fusion de trois (3) Ministères instaurés de 1997 à 2002 à savoir le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

A partir du début de l'année 2003, les Ministères chargés de l'éducation ont connu quelques changements pour aboutir à l'existence de deux (02) Ministères : le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Au début de l'année 2004, il ne reste plus qu'un seul Ministère chargé de l'éducation, à savoir : le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique.

B- Le pouvoir d'achat faible

La pauvreté est, sans aucun doute, liée à la distribution de la richesse et des revenus ainsi qu'aux taux de croissance de la population. Elle se manifeste à travers les carences au niveau de la santé, de l'éducation, et du logement, lesquelles affectent une grande partie de la population malgache. Pour échapper à ce piège de la pauvreté, la mise en place de conditions qui permettraient d'atteindre des taux élevés de croissance économique serait exigée.

Madagascar n'a cessé de s'appauvrir au cours des 25 dernières années, enregistrant en moyenne une maigre croissance économique de 0,5% par an et un accroissement démographique de quelque3%. Ainsi, la consommation par habitant (au prix de 1997) a diminué de plus de moitié, en passant de 473 dollars US en 1970, à environ 227 dollars US en 1997. Les salaires des travailleurs sont tombés

¹⁶ Voir annexe II

dans le même temps de 300 à 50 dollars US par mois. Les hauts fonctionnaires ont vu leur traitement mensuel de chuter de 900 dollars US environ au début des années 70 à près de 170 dollars US en 1997. La pauvreté, dont souffrait 40% des malgaches à l'indépendance, touche aujourd'hui les trois quarts de la population.

C- Présence d'un établissement technique dans les zones enclavées

On a remarqué que la plupart des établissements techniques se trouvent dans les villes, surtout les LTP. Aussi, dans ces régions, les faibles taux de scolarisation résultent du surcroît de coût implicite subi par les familles provenant des milieux démunis, du fait que ces enfants ont souvent une plus grande distance à parcourir pour aller à l'école. Leur présence en milieu familial aussi peut être requise au moment des récoltes. On enregistre également de faible fréquentation scolaire pendant la saison des pluies. L'explication donnée est que lorsqu'une fois cette saison est commencée, les élèves ont du mal à se rendre à l'école.

D- Les diplômes des enseignants et PAT

Il est vrai que la qualification des enseignants a un impact direct sur l'efficacité interne des élèves. En effet, plusieurs enseignants ne veulent être affectés dans les zones défavorisées et désenclavées. Aussi, pour combler le manque de personnel et pour éviter que les élèves s'abstiennent d'aller à l'école, il existe des remplaçants qui ne sont pas qualifiés.

A Antananarivo, les enseignants sont plus ou moins qualifiés selon leur niveau. Pour l'enseignement fondamental, la majorité des enseignants ont le niveau du BEPC, néanmoins 9% ont le niveau du baccalauréat. On rencontre dans quelques écoles primaires des enseignants qualifiés ayant poursuivi des études universitaires pour une année ou deux années.

Pour la même province, les enseignants de l'enseignement fondamental II ont le baccalauréat pour 60%. Un peu moins du quart ont le BEPC. Ceux qui ont les diplômes universitaires sont de l'ordre de 12%.

Quant à l'enseignement secondaire, les enseignants sont évidemment les plus qualifiés avec 66% ayant des diplômes de licence et de maîtrise à Antananarivo. Il est important de noter que 30% des enseignants des lycées ont le niveau baccalauréat.

CONCLUSION

Il est manifestement difficile d'évaluer les changements subis dans le temps par l'affectation des ressources à l'éducation. La qualité des informations disponibles varie considérablement selon leur degré de crédibilité, leurs périodes de validité et les ratios entre les crédits budgétaires et les dépenses réelles. De plus, la qualité des informations disponibles varie considérablement selon leur degré de crédibilité, leurs périodes de validité et les ratios entre les crédits budgétaires et les dépenses réelles.

Certaines catégories de dépenses peuvent échapper au contrôle du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique et apparaître sous tout un ensemble de positions difficilement identifiables. L'agrégat des données et les modalités statistiques employées pour le calcul des moyennes se heurte à des difficultés de méthodologies. Toutefois, les preuves des tendances identifiées présentent un caractère suffisamment régulier pour justifier leur examen détaillé. Aussi préconisons-nous de faire régulièrement un contrôle de gestion au sein de toutes les entités de ce ministère.

L'éducation est l'une des facteurs clé de la croissance économique. Aussi y a-t-il lieu de faire une étude pour en définir les priorités. L'éducation à Madagascar est inefficiente. En effet, malgré l'augmentation du budget alloué à certain niveau du système éducatif, on remarque que les résultats ne sont pas encore satisfaisants. En fait le but c'est de réaliser un maximum d'objectifs avec un minimum de coûts pour être efficient. Ce qui est encore loin d'être le cas de Madagascar. D'où la nécessité de définir des priorités.

On remarque une absence de relation entre le niveau de dépense et le niveau d'apprentissage des élèves laisse supposer que les écoles diffèrent grandement dans la façon dont elles sont gérées. Les déficiences du système étant grandes malgré l'importance des dépenses d'administration, la recherche d'une

gestion plus efficace du secteur éducatif dans son ensemble devrait être une des priorités de la stratégie de développement du secteur.

A l'heure actuelle, les perspectives de développement du secteur éducatif sont à Madagascar aussi prometteuses que fragiles. Des progrès tangibles pourraient être accomplis dans le domaine de l'éducation, notamment en ce qui concerne l'accès des populations aux services éducatifs. Cependant le risque de voir ces progrès bloqués ne peut être écarté compte tenu du rythme élevé de croissance des dépenses. Les décideurs sont donc placés devant l'obligation de saisir l'occasion unique qui leur est donnée dans le nouveau contexte budgétaire, de mettre le système sur la voie d'un développement durable plus efficace. Il est ainsi important de mettre l'accent sur la capacité du système à transformer les ressources disponibles en apprentissage.

Madagascar étant un pays ayant des potentiels dans l'agriculture, l'élevage, les mines, le tourisme et les ressources halieutiques doit s'orienter vers des formations professionnalisantes pour améliorer l'exploitation de ces secteurs. Il est vrai que donné la priorité à l'enseignement primaire est importante pour lutter contre l'analphabétisme, mais il ne faut pas se contenter d'une espérance d'étude à 5 ans. Donc rechercher un nouveau moyen de formations professionnelles et techniques pour tous les niveaux.

Malheureusement, d'après nos données, il n'existe qu'un seul LTP pour l'agriculture à Madagascar. Or, les Malgaches sont à 75% agriculteurs. Même dans les CFP, il n'existe pas de spécialisation sur l'agriculture et l'élevage.

Comme le capital humain joue un rôle tout à fait important dans le processus de transformation économique, en fournissant les compétences qui sont nécessaires à la fois au secteur moderne et traditionnel, les priorités sont définies comme suit :

D'abord, il faut améliorer les infrastructures existantes, surtout pour l'enseignement technique et professionnel. Ensuite, il faut améliorer la qualité des offres d'éducations. Pour cela, il faut faire des études préalables par régions pour définir quels sont les besoins en ressources humaines.

Ces investissements doivent être à la mesure de la capacité d'absorption du marché du travail, pour éviter un surplus de qualification qui entraîne l'augmentation du chômage.

De plus, l'Etat doit veiller à ce qu'il y a une égalité de chance de tous les citoyens d'accéder à une formation.

ANNEXES

Annexe I : Structure du système

L'enseignement fondamental malgache est structuré en deux niveaux successifs. Le niveau I correspond à l'enseignement fondamental I et comporte cinq années et assuré dans des écoles fondamentales du premier cycle ou écoles primaires publiques (EPP) ou privées. L'enseignement fondamental II correspond au premier cycle de l'enseignement secondaire et comporte quatre années, assuré dans les collèges d'enseignement général publics ou privés (CEG) ou écoles fondamentales du second cycle.

Le niveau III comporte l'enseignement général et technique. L'enseignement général correspond à l'enseignement secondaire et comporte trois années, assuré dans les lycées publics ou privés. Certains lycées peuvent comporter des sections de niveau EFII. L'enseignement technique et la formation professionnelle sont assurés par deux types d'établissements: les Centres de Formation Professionnelle (CFP) à deux niveaux et les Lycées Techniques Professionnels (LTP).

L'Enseignement supérieur comprend des facultés, les écoles supérieures et les instituts sous tutelle des universités. Les facultés offrent des formations dans les filières suivantes : droit, économie, gestion et sociologie (DEGS), lettres, sciences et médecines. Quant aux écoles supérieures et des instituts sous tutelle des universités, ils offrent des formations qui conduisent à des professions hautement qualifiées dans les domaines de l'agronomie, de l'ingénierie, de l'informatique, des sciences marines, de l'odontologie, de la technologie et de l'enseignement.

Créés en 1992, les IST ou Instituts Supérieurs de Technologie, dispensent des formations de 2 ans, les diplômés seraient directement

utilisables sur le marché du travail. Le CNETMAD est doté de 20 centres régionaux. Les modalités de scolarisation dans l'enseignement à distance sont différentes de celles en vigueur à l'université, dans la mesure où les étudiants sont autorisés à redoubler chaque année d'études.

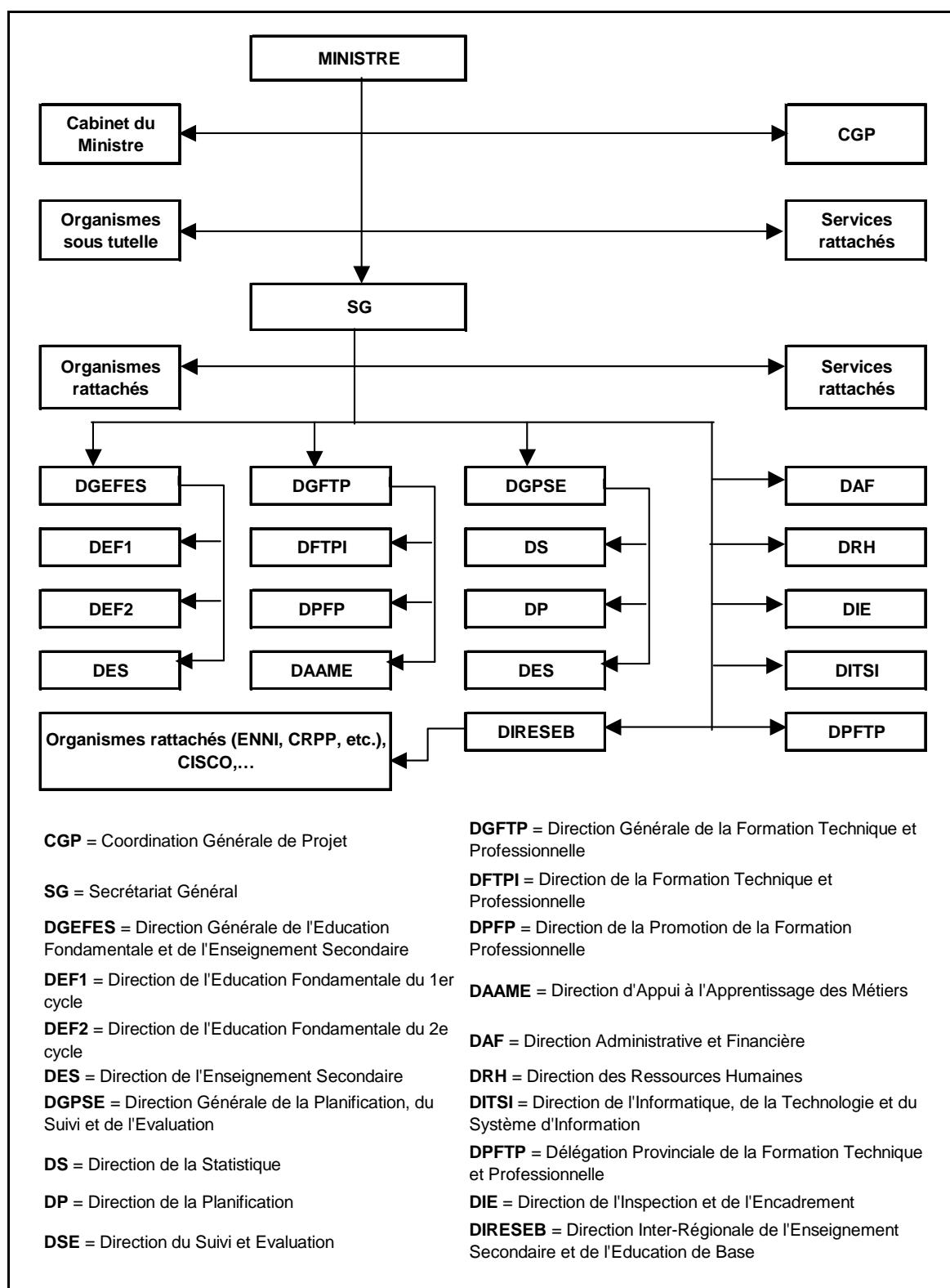
Annexe II : Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

Tableau 14: Les différents Ministères chargés de l'éducation à Madagascar depuis l'année 1997

Période (Année)	Ministères chargés de l'éducation	Textes fixant l'organisation et les attributions du Ministère
1997 – 2002	<ul style="list-style-type: none">Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base	<ul style="list-style-type: none">Décret N° 97-210 du 25/03/1997Décret N° 2002-265 du 27/05/2002Décret N° 2002-785 du 07/08/2002
	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	(à compléter)
	Ministère de l'Enseignement Supérieur	Décret N° 97-353 du 10/04/1997 Décret N° 98-795 du 23/09/1998 Décret N° 2002-271 du 27/05/2002 Décret N° 2003-784 du 07/08/2002
2003	Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base	Décret N° 2003-103 du 11/02/2003
	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Décret N° 2003-097 du 11/02/2003
2004	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique	Décret n° 2004-028 du 13 janvier 2004

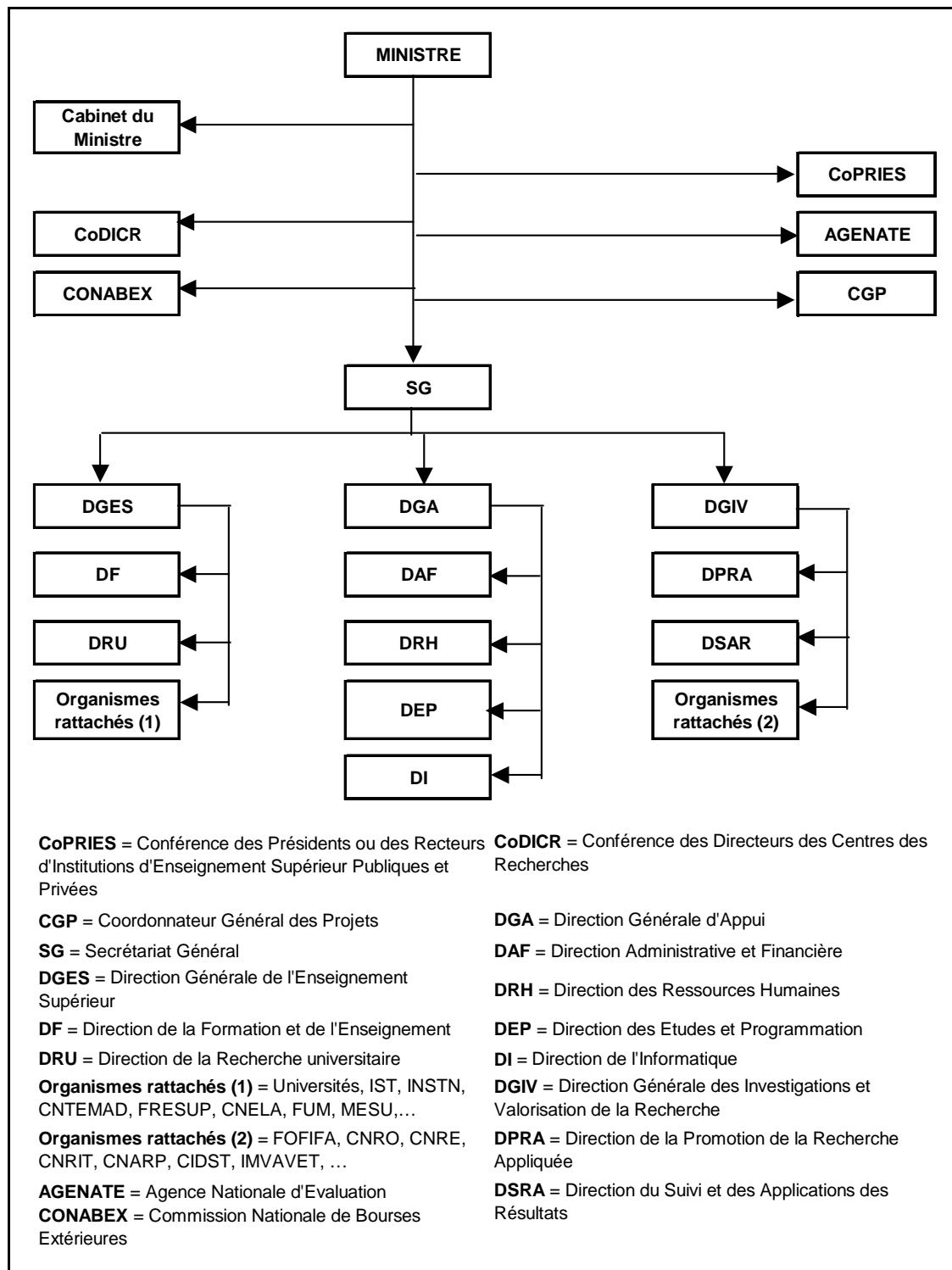
Source : Journal officiel de la République de Madagascar.

Figure 1 : Organigramme du MINESEB en 2002



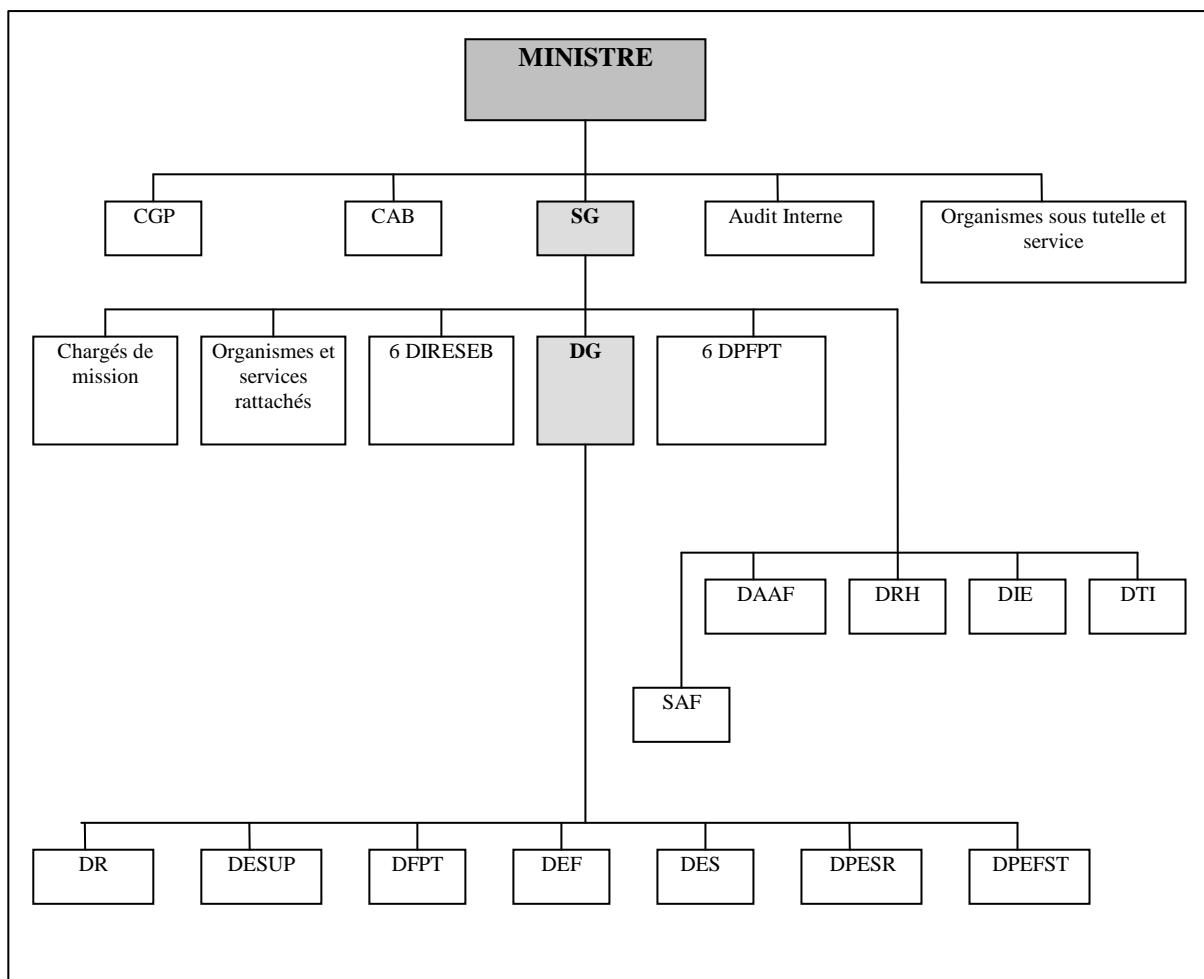
Source : Schématisation du Décret N° 2003-103 du 11/02/2003.

Figure 2 : Organigramme du MESRES en 2003



Source : Schématisation du Décret N° 2003-097 du 11/02/2003.

Figure 3 : Organigramme du MENRS en 2004



CGP :	Coordonnateur Général des Projets
CAB :	Cabinet du Ministre
SG :	Secrétaire Général
DG :	Directeur Général
DIRESEB :	Direction Inter Régional de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de base
DPFPT :	Délégation Provinciale de la Formation Professionnelle et Technique
DAAF :	Direction des Affaires Administratives et Financières
DRH :	Direction des Ressources Humaines
DIE :	Direction de l'Inspection et de l'Encadrement
DTI :	Direction de la technologie de l'Information
SAF :	Service des Affaires Fonctionnelles
DR :	Direction de la Recherche
DESUP :	Direction de l'Enseignement Supérieur
DFPT :	Direction de la Formation Professionnelle et Technique
DEF :	Direction de l'Education Fondamentale
DES :	Direction de l'Enseignement Secondaire
DPESR :	Direction de la Planification de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
DPEFST	Direction de la Planification de l'Education Fondamentale, Secondaire et Technique

Source : Décret n° 2004-028 du 13 janvier 2004

Une administration centrale est basée à Antananarivo et, dans chacun des six provinces, la direction régionale de l'éducation de base (DIRESEB) assure l'enseignement fondamental et secondaire. Les Circonscriptions géographiques correspondent au territoire d'une circonscription scolaire (CISCO) dotée d'un service administratif. Chaque circonscription scolaire est divisée en zones administratives et pédagogiques, correspondant au découpage territorial des arrondissements. Les directions provinciales de l'éducation nationale et les circonscriptions scolaires jouent un rôle important dans la gestion administrative et financière du réseau des écoles.

A chaque province autonome correspond une université, qui est entièrement indépendant en matière de gestion financière et administrative.

Annexe III : Tableaux des évolutions des statistiques des étudiants, des enseignants et des établissements à Madagascar de 1997 à 2004, dans le secteur public

Tableau 15: Evolution des effectifs des apprenants et du nombre d'établissement de 1999 à 2003

	Effectifs apprenants					Nombre d'établissement				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999	2000	2001	2002	2003
CFP										
Antananarivo	559	825	921	1 226	1 116	12	12	12	12	12
Antsiranana	201	158	217	163	163	4	4	5	5	5
Fianarantsoa	183	183	217	276	300	3	3	3	3	3
Mahajanga	101	43	40	43	43	3	3	3	3	3
Toamasina	243	267	294	406	649	9	9	9	9	9
Toliara	93	166	186	150	122	3	3	3	3	3
Madagascar	1 380	1 642	1 875	2 264	2 393	34	34	35	35	35
LTP										
Antananarivo	2 667	3 331	4 088	4 955	3 512	8	8	8	8	8
Antsiranana	617	869	844	909	1 006	2	2	2	2	2
Fianarantsoa	1 130	1 413	1 664	1 718	1 847	5	5	5	5	5
Mahajanga	550	1 071	1 221	1 493	1 495	3	3	3	3	3
Toamasina	1 380	1 579	1 769	1 856	1 787	5	5	5	5	5
Toliara	1 017	1 106	1 160	1 395	1 372	3	3	3	3	3
Madagascar	7 361	9 369	10 746	12 326	11 019	26	26	26	26	26
ENSEMBLE										
Antananarivo	3 226	4 156	5 009	6 181	4 628	20	20	20	20	20
Antsiranana	818	1 027	1 061	1 072	1 169	6	6	7	7	7
Fianarantsoa	1 313	1 596	1 881	1 994	2 147	8	8	8	8	8
Mahajanga	651	1 114	1 261	1 536	1 538	6	6	6	6	6
Toamasina	1 623	1 846	2 063	2 262	2 436	14	14	14	14	14
Toliara	1 110	1 272	1 346	1 545	1 494	6	6	6	6	6
Madagascar	8 741	11 011	12 621	14 590	13 412	60	60	61	61	61

Source : Données MENRS, nos propres calculs

Tableau 16 : Evolution des effectifs des étudiants par niveau à Madagascar de 1997 à 2004

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EF I	1 731 813 100	1 892 943 108,5	2 018 707 106,2	2 208 321 108,6	2 307 314 104,3	2 409 082 104,2	2 856 480 115,7	3 378 065 115,4
Indice base 1997=100								
Dont Public	1 360 398 78,6	1 468 211 77,6	1 571 282 77,8	1 708 835 77,4	1 808 428 78,4	1 892 801 78,6	2 274 443 79,6	2 727 065 80,7
Dont Privé	371 415 21,4	424 732 22,4	447 425 22,2	499 486 22,6	498 886 21,6	516 281 21,4	582 037 20,4	651 000 19,3
EF II	250 858 100	258 934 103,1	273 613 105,4	287 873 105,0	316 390 109,0	343 937 108,0	356 973 103,7	420 700 115,1
Indice base 1997=100								
Dont Public	136 521 54,4	145 652 56,3	151 296 55,3	159 504 55,4	175 069 55,3	193 091 56,1	201 357 56,4	241 300 57,4
Dont Privé	114 337 45,6	113 282 43,7	122 317 44,7	128 369 44,6	141 321 44,7	150 846 43,9	155 616 43,6	179 400 42,6
Secondaire général	56 416 100	61 066 107,6	60 520 99,1	72 940 117,0	66 021 89,5	77 655 115,0	79 238 102,0	89 400 111,4
Indice base 1997=100								
Dont Public	29 013 51,4	31 050 50,8	31 494 52,0	41 802 57,3	33 716 51,1	41 702 53,7	42 386 53,5	47 200 52,8
Dont Privé	27 403 48,6	30 016 49,2	29 026 48,0	31 138 42,7	32 305 48,9	35 953 46,3	36 852 46,5	42 200 47,2
Secondaire tech.	n.d. ¹⁷	n.d.	8 741 100	11 011 120,6	12 621 112,8	14 590 113,5	13 412 91,2	n.d. n.d.
Indice base 1999=100								
Dont Public	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	8 741	11 011	12 621	14 590	13 412	<i>n.d.</i>
Dont Privé	<i>n.d.</i>							
Enseig. Supérieur	27 240 100	30 735 111,4	31 013 100,9	32 156 103,6	32 362 100,6	32 534 100,5	36 109 109,9	n.d. n.d.
Indice base 1997=100								
Dont Public	27 240 n.d.	29 234 95,1	28 844 93,0	29 531 91,8	29 401 90,9	29 337 90,2	32 819 90,9	<i>n.d.</i>
Dont Privé	<i>n.d.</i>	1 501 4,9	2 169 7,0	2 625 8,2	2 961 9,1	3 197 9,8	3 290 9,1	<i>n.d.</i>
TOTAL	2 066 327 100	2 243 678 107,9	2 392 594 106,2	2 612 301 108,4	2 734 708 104,5	2 877 798 105,0	3 342 212 113,9	3 888 165 114,0
Indice base 1997=100								

Source : Annuaire statistique, DEFETP, DEPESR, nos propres calculs

¹⁷ n.d: données non disponibles

Tableau 17 : Evolution et pourcentage des effectifs des étudiants par niveau à Madagascar de 1997 à 2004, dans le secteur public.

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EF I	1 360 398 87,59	1 468 211 87,70	1 571 282 87,70	1 708 835 87,60	1 808 428 87,82	1 892 801 87,16	2 274 443 88,69	2 727 065 90,43
EF II	136 521 8,79	145 652 8,70	151 296 8,44	159 504 8,18	175 069 8,50	193 091 8,89	201 357 7,85	241 300 8,00
ES	29 013 1,87	31 050 1,85	31 494 1,76	41 802 2,14	33 716 1,64	41 702 1,92	42 386 1,65	47 200 1,57
ET			8 741 0,49	11 011 0,56	12 621 0,61	14 590 0,67	13 412 0,52	
Esup	27 240 1,75	29 234 1,75	28 844 1,61	29 531 1,51	29 401 1,43	29 337 1,35	32 819 1,28	
TOTAL	1 553 172 100	1 674 147 100	1 791 657 100	1 950 683 100	2 059 235 100	2 171 521 100	2 564 417 100	3 015 565 102

Source : Annuaire statistique, DEFETP, DEPESR, nos propres calculs

Tableau 18 : Répartition des effectifs de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental II et de l'enseignement technique de 1999 à 2003, dans le secteur public.

	1999	2000	2001	2002	2003
EFII	151 296	159 504	175 069	193 328	202 709
CFP	2 217	1 642	1 875	2 264	2 369
TOTAL	153 513	161 146	176 944	195 592	205 078
Part du CFP dans l'EF II (%)	1,44	1,02	1,06	1,16	1,16
Enseignement secondaire	31 494	41 802	33 825	38 875	42 443
LTP	8 400	9 369	9 271	12 326	11 019
TOTAL	39 894	51 171	43 096	51 201	53 462
Part du LTP dans l'ES (%)	21,06	18,31	21,51	24,07	20,61

Source : Données MENRS, nos propres calculs

Tableau 19 : Evolution des effectifs des enseignants et du ratio apprenants/formateurs

	Effectifs formateurs					Ratio apprenants/formateur				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999	2000	2001	2002	2003
CFP										
Antananarivo	154	176	209	-	202	4	5	4	nd	6
Antsiranana	24	30	27	-	27	8	5	8	nd	6
Fianarantsoa	36	41	39	-	42	5	4	6	nd	7
Mahajanga	9	18	11	-	10	11	2	4	nd	4
Toamasina	47	59	60	-	70	5	5	5	nd	9
Toliara	24	17	20	-	17	4	10	9	nd	7
Madagascar	294	341	366	-	368	5	5	5	nd	7
LTP										
Antananarivo	382	383	398	-	371	7	9	10	nd	9
Antsiranana	48	50	46	-	48	13	17	18	nd	21
Fianarantsoa	118	154	155	-	165	10	9	11	nd	11
Mahajanga	76	97	70	-	79	7	11	17	nd	19
Toamasina	156	168	172	-	181	9	9	10	nd	10
Toliara	68	86	79	-	84	15	13	15	nd	16
Madagascar	848	938	920	-	928	9	10	12	nd	12
ENSEMBLE										
Antananarivo	536	559	607	-	573	6	7	8	nd	8
Antsiranana	72	80	73	-	75	11	13	15	nd	16
Fianarantsoa	154	195	194	-	207	9	8	10	nd	10
Mahajanga	85	115	81	-	89	8	10	16	nd	17
Toamasina	203	227	232	-	251	8	8	9	nd	10
Toliara	92	103	99	-	101	12	12	14	nd	15
Madagascar	1 142	1 279	1 286	-	1 296	8	9	10	nd	10

Source : Annuaire statistique, DEFETP, DEPESR, nos propres calculs

Tableau 20 : Evolution des effectifs des redoublements et du taux des redoublants par province de 1999 à 2003

	Redoublant					Taux de redoublement				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999	2000	2001	2002	2003
CFP										
Antananarivo	nd	40	53	87	nd	nd	7,2%	6,4%	9,4%	nd
Antsiranana	nd	13	2	14	nd	nd	6,5%	1,3%	6,5%	nd
Fianarantsoa	nd	24	13	40	nd	nd	13,1%	7,1%	18,4%	nd
Mahajanga	nd	1	2	2	nd	nd	1,0%	4,7%	5,0%	nd
Toamasina	nd	36	11	26	nd	nd	14,8%	4,1%	8,8%	nd
Toliara	nd	0	8	5	nd	nd	0,0%	4,8%	2,7%	nd
Madagascar	nd	114	89	174	nd	nd	8,3%	5,4%	9,3%	nd
LTP										
Antananarivo	nd	353	443	652	nd	nd	13,2%	13,3%	15,9%	nd
Antsiranana	nd	191	157	107	nd	nd	31,0%	18,1%	12,7%	nd
Fianarantsoa	nd	232	153	236	nd	nd	20,5%	10,8%	14,2%	nd
Mahajanga	nd	299	118	204	nd	nd	54,4%	11,0%	16,7%	nd
Toamasina	nd	268	299	293	nd	nd	19,4%	18,9%	16,6%	nd
Toliara	nd	191	113	438	nd	nd	18,8%	10,2%	37,8%	nd
Madagascar	nd	1534	1283	1930	nd	nd	20,8%	13,7%	18,0%	nd
ENSEMBLE										
Antananarivo	nd	393	496	739	nd	nd	12,2%	11,9%	14,8%	nd
Antsiranana	nd	204	159	121	nd	nd	24,9%	15,5%	11,4%	nd
Fianarantsoa	nd	256	166	276	nd	nd	19,5%	10,4%	14,7%	nd
Mahajanga	nd	300	120	206	nd	nd	46,1%	10,8%	16,3%	nd
Toamasina	nd	304	310	319	nd	nd	18,7%	16,8%	15,5%	nd
Toliara	nd	191	121	443	nd	nd	17,2%	9,5%	32,9%	nd
Madagascar	nd	1648	1372	2104	nd	nd	18,9%	12,5%	16,7%	nd

Source : Annuaire statistique, DEFETP, DEPESR, nos propres calculs

Tableau21 : Nombre des spécialisations dans chaque CFP, par secteur en 2002

	INDUSTRIEL	TERTIAIRE	GENIE CIVIL	AGRICULTURE	ENSEMBLE
ANTANANARIVO	15	6	13	0	34
Ampefiloha	3				3
Belanitra ilafy	1		3		4
Manjakandriana		2	1		3
Antsirabe	1				1
Ambohibary			2		2
Ankazobe	1	2	1		4
Fihaonana	1		1		2
Mandoto	1		2		3
Ankazomiriotra	1		1		2
Anjozorobe	1	2	2		5
Ambohidratrimo	2				2
Ampasampito	3				3
ANTSIRANANA	1	1	6	0	8
Antsiranana	1				1
Ampanefena			1		1
Sambava			2		2
Ambilobe			3		3
Antalaha		1			1
FIANARANTSOA	3	0	2	0	5
Fianarantsoa	1				1
Ambositra	2				2
Ambatofinandrahana			2		2
MAHAJANGA	1	0	2	0	3
Mahajanga	1				1
Analalava			1		1
Tambohorano			1		1
TOAMASINA	3	0	14	0	17
Fenerive-est	1		3		4
Mananara nord			2		2
Marolambo			2		2
Toamasina	1				1
Maroantsetra	1		1		2
Anjyro			1		1
Foulpointe			1		1
Antanambao manampotsy			2		2
Anosibe an'ala			2		2
TOLIARA	1	0	5	0	6
Befandriana/			2		2
Ejeda			3		3
Morondava	1				1
MADAGASCAR	24	7	42	0	73

Source : Données MENRS, nos propres calculs

Tableau 22 : Nombre des spécialisations dans chaque LTP, par secteur en 2002

	INDUSTRIEL	TERTIAIRE	GENIE CIVIL	AGRICULTURE	FTG	ENSEMBLE
ANTANANARIVO	13	3	26	0	5	47
Ampefiloha	6				1	7
Antsirabe	1	1	4			6
Mahamasina			9		1	10
Ampasampito	3		1			4
Miarinarivo			3			3
Mantasoa			5			5
Alarobia	3	2	4		1	4
Ambohidratrimo					2	8
ANTSIRANANA	4	3	3	0	1	11
Antsiranana	4	2	3		1	10
Ambanja		1				1
FIANARANTSOA	0	2	9	1	1	13
Fianarantsoa						0
Ambositra		1	3			4
Fandriana			3			3
Farafangana		1	3			4
Ltpa fandriana				1	1	2
MAHAJANGA	3	5	10	0	3	21
Marovoay			2			2
Mandritsara		3	4			7
Mahajanga	3	2	4		3	12
TOAMASINA	6	7	24	0	3	40
Toamasina	3	2	4		3	12
Moramanga		2	8			10
Vatomandry	1	1	4			6
Ambatondrazaka	2		5			7
Maroantsetra		2	3			5
TOLIARA	3	2	10	0	1	16
Toliara	3	2	4		1	10
Betroka			3			3
Belo/hina			3			3
MADAGASCAR	29	22	82	1	14	148

Source : Données MENRS, nos propres calculs

Tableau 23 : Répartition des dépenses d'éducation par niveau et par type de dépense

		Dépenses courantes	Investissements	Total
1999	Enseignement primaire et secondaire	404 435 109 481	51 496 619 313	455 931 728 794
	Enseignement technique	20 712 401 021	9 415 644 413	30 128 045 434
2000	Enseignement primaire et secondaire	456 994 827 515	51 351 124 784	508 345 952 299
	Enseignement technique	29 465 523 071	4 134 052 190	33 599 575 261
2001	Enseignement primaire et secondaire	484 992 617 767	57 567 426 300	542 560 044 067
	Enseignement technique	30 202 670 371	7 055 761 104	37 258 431 475
2002	Enseignement primaire et secondaire	470 334 950 821	80 470 899 299	550 805 850 120
	Enseignement technique	28 100 203 009	4 884 446 081	32 984 649 090
2003	Enseignement primaire et secondaire	687 321 535 864	111 182 829 974	798 504 365 838
	Enseignement technique	36 543 347 625	3 343 000 912	39 886 348 537

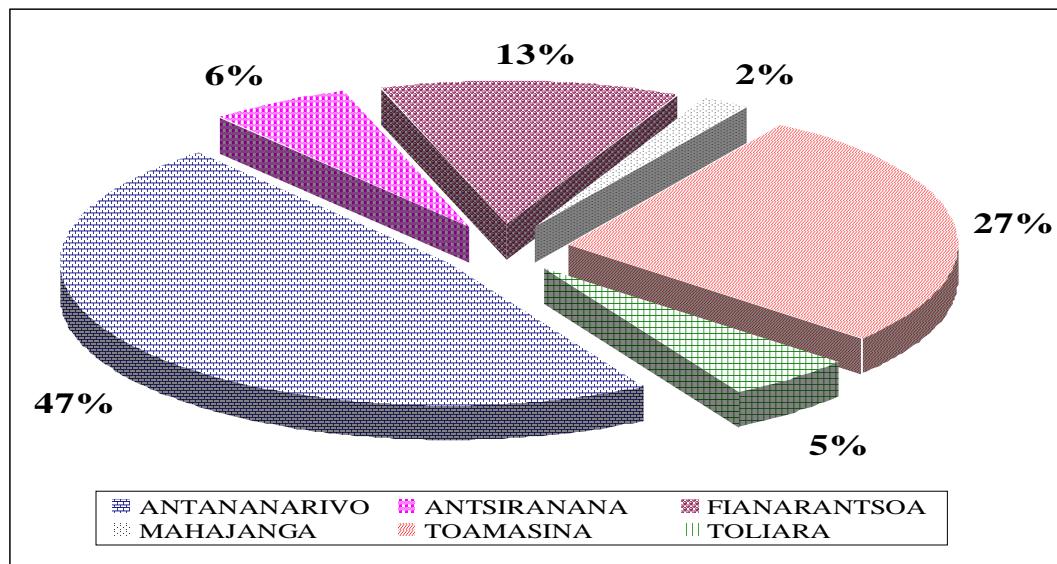
Tableau 24 : Résultats aux examens baccalauréats (public et privé) au niveau des Techniques Professionnelles par province de 1996-1997 à 2000-2001

Antananarivo Antsiranana Fianarantsoa Mahajanga Toamasina Toliary Madagascar							
1997							
Presents	3191	259	526	400	530	331	5237
Admis	1283	105	193	100	141	144	1966
Taux	40,2	40,5	36,7	25	26,6	43,5	37,5
1998							
Présents	3370	266	488	373	567	295	5359
Admis	952	134	136	106	243	76	1647
Taux	28,2	50,4	27,9	28,4	42,9	25,8	30,7
1999							
Présents	4053	259	579	438	603	299	6231
Admis	1729	82	207	250	225	97	2590
Taux	42,7	31,7	35,8	57,1	37,3	32,4	41,6
2000							
Présents	4219	283	743	460	619	359	6683
Admis	1031	98	208	242	233	132	1944
Taux	24,4	34,6	28	52,6	37,6	36,8	29,1
2001							
Présents	4234	336	919	531	719	374	7113
Admis	1764	125	147	359	257	171	2823
Taux	41,7	37,2	16	67,6	35,7	45,7	39,7

Source : Tableau de Bord Social 2000-2001

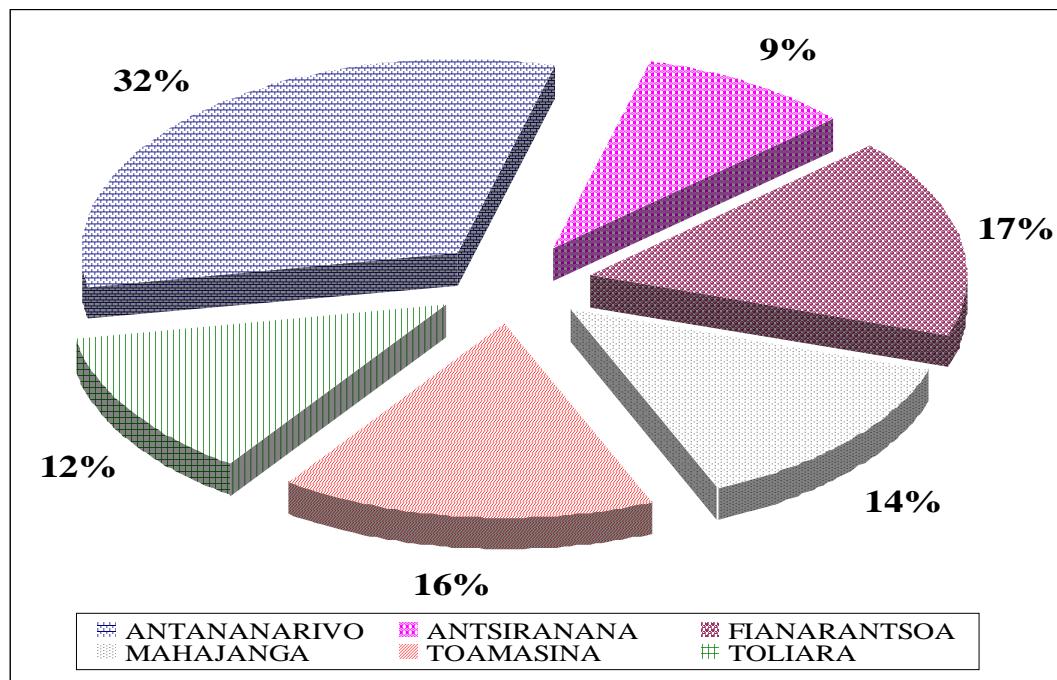
Annexe IV : Graphes des évolutions des statistiques des étudiants, des enseignants et des établissements à Madagascar de 1997 à 2004

Graphique 2 : Répartition des apprenants aux CFP en 2003, par province



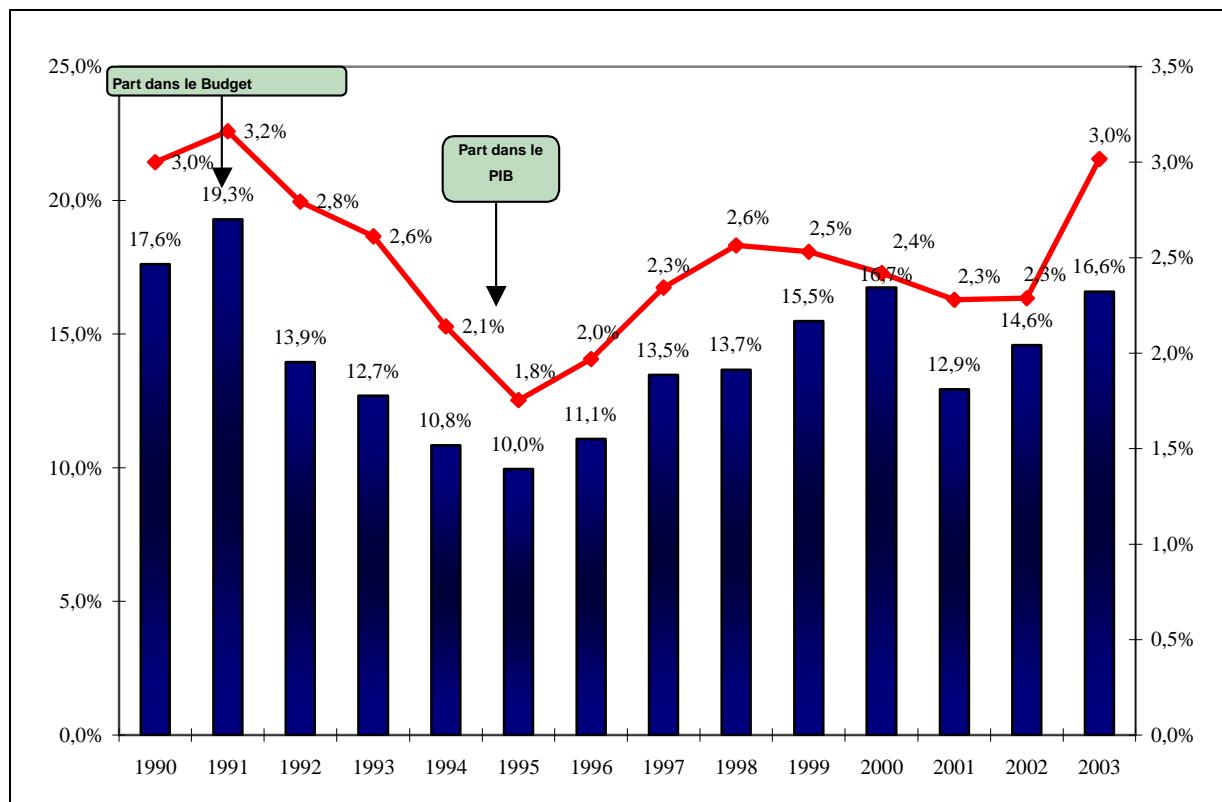
Source : Données MENRS

Graphique 3 : Répartition des apprenants aux LTP en 2003 par province



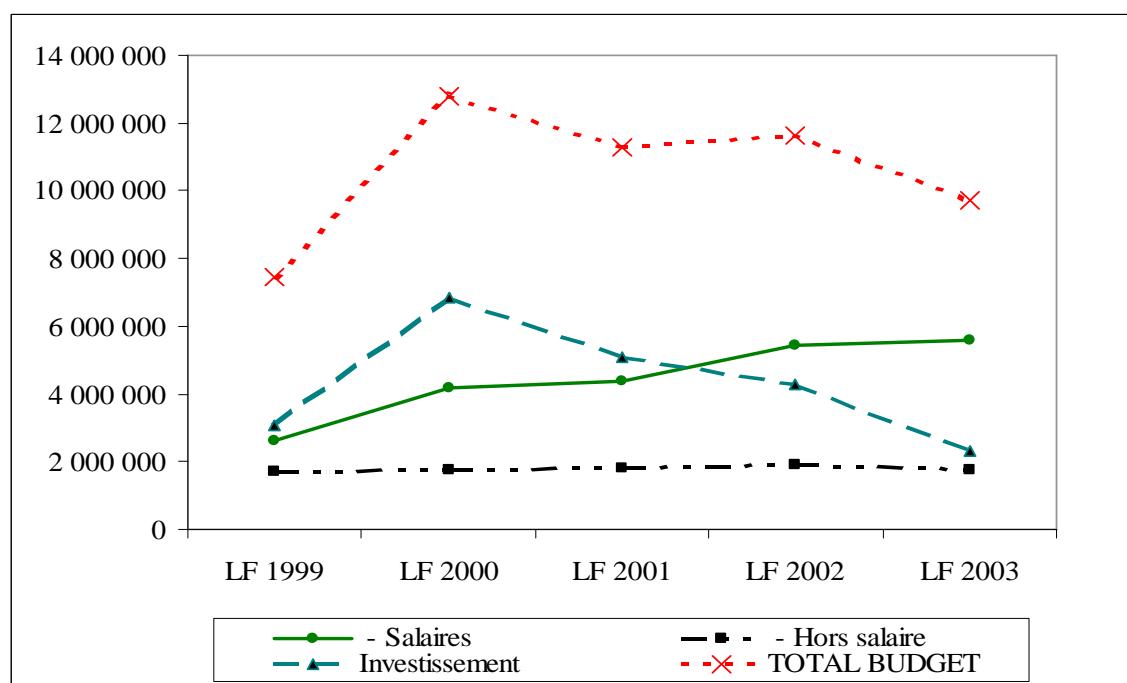
Source : Données MENRS

Graphique 4 : Part de l'éducation dans les dépenses totales de l'Etat



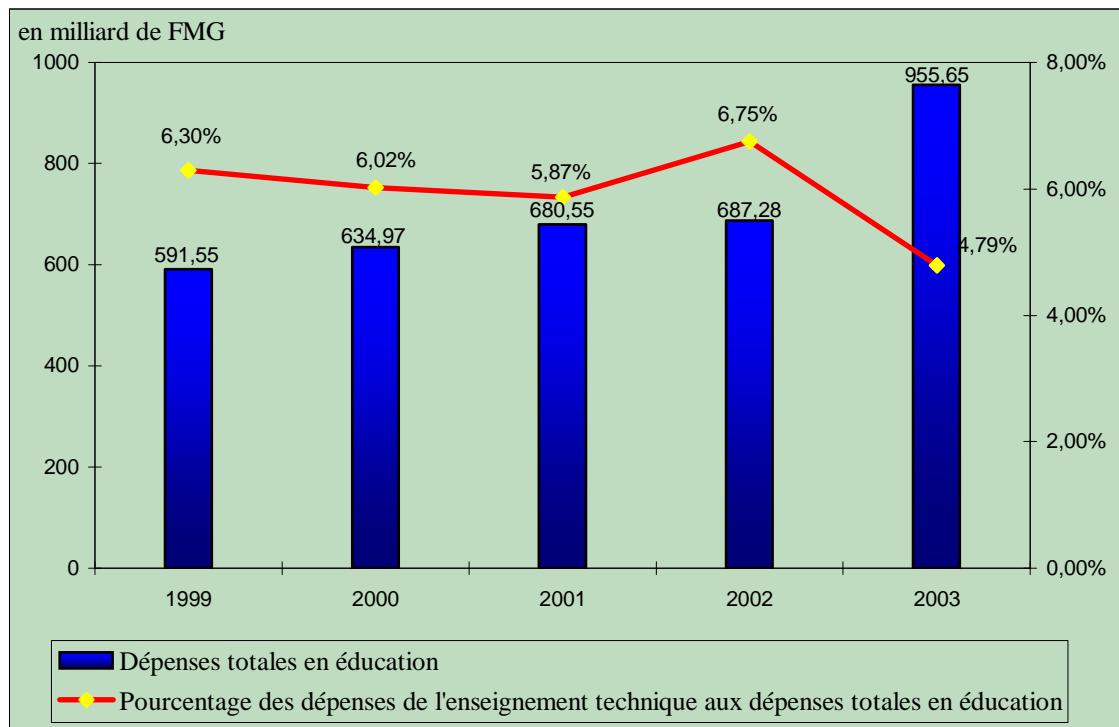
Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget (1999-2003). Banque Mondiale (1990-1998). Nos propres calculs

Graphique 5 : Evolution du budget de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle



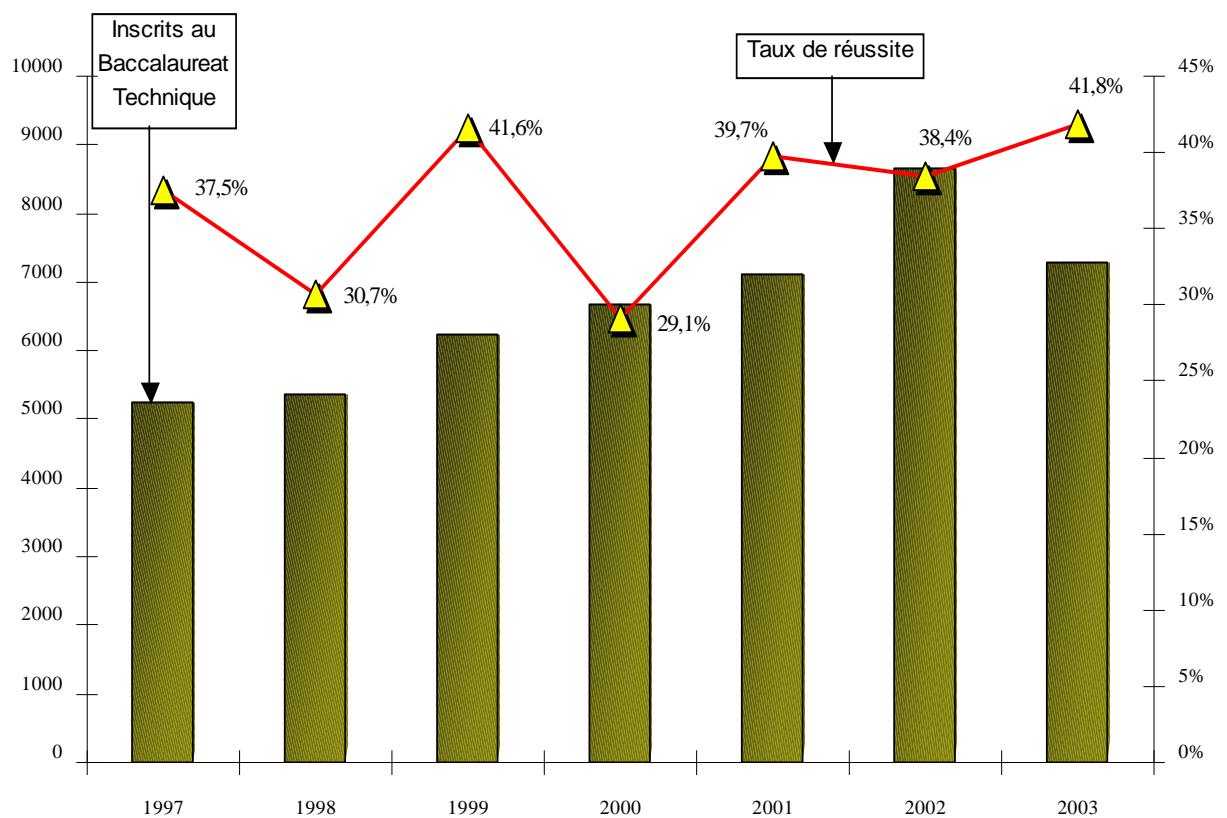
Source : Loi de Finance

Graphique 6 : Evolution du pourcentage des dépenses de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par rapport aux budgets totaux alloués au système éducatif



Source : Loi de Finance, nos propres calculs

Graphique 7 : Nombre des inscrits au Baccalauréat Technique 1997-2003^{xxiv}
Taux de réussite



Source : Données MENRS, Nos propres calculs

Annexe V : Potentiel envisageable de Madagascar au niveau agricole

Tableau 25 : Madagascar, potentiel agricole et rendements envisageables.¹⁸

PRODUITS	Paddy	Manioc	Vanille	Café	Sucre canne	Maïs	Coton	Arachide	TOTAL
Production actuelle (milliers de tonnes)	2600	2450	5	80	2080	190	27.5	40	n.d.
Superficie actuelle (milliers d'hectares)	1300	350	25	500	65	190	25	40	n.d.
Rendement actuel (Tonnes/ha)	2,0	7	0,2	0,4	32	1,0	1,1	1,0	n.d.
Rendement potentiel/hypothèse basse (tonnes/ha)	2,7	10	0,3	0,6	60	1,3	1,5	1,3	n.d.
Rendement potentiel/hypothèse haute (tonnes/ha)	3,2	12	0,4	0,7	75	1,8	1,7	1,5	n.d.
Prix (US\$/tonne)	140	55	7000	1000	20	160	700	400	n.d.
Valeur actuelle (millions USD)	364	135	35	80	42	30	19	16	721
Valeur supplémentaire/hypothèse basse	127	58	18	40	36	9	7	5	300
Valeur supplémentaire/hypothèse haute	218	96	35	60	56	24	11	8	508

Note : On part de l'hypothèse que les distorsions du marché (faible niveau des prix, accès aux engrais, ...) ont été supprimées.

Source : Estimations de l'INSTAT et des services de la Banque Mondiale.

¹⁸ source : Madagascar, un agenda pour la croissance et la réduction de la pauvreté, édition banque mondiale, 1999, page 24

BIBLIOGRAPHIE

Alain MINGAT, « *Quelques réflexions sur deux questions fondamentales pour l'éducation dans le contexte africain* », octobre 2002, 10 pages

André Page, « *L'économie de l'éducation* », Presses universitaires de France, Paris 1971, 270 pages

Banque Mondiale : Région d'Afrique et gouvernement malgache, « *Education et formation à Madagascar : Vers une politique pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté* », Banque Mondiale, Septembre 2001, 46 pages

Banque Mondiale, « *Madagascar : un agenda pour la croissance et la réduction de la pauvreté* », Banque mondiale, Août 1999, 83 pages

Banque Mondiale, « *Partenariat MADAGASCAR - BANQUE MONDIALE 2001/2002* », Banque mondiale, Juillet 2002, 83 pages

Banque Mondiale, « *Priorités et stratégies pour l'éducation* », Banque mondiale, Novembre 1995, 195pages

Elsa Lafayes De Micheaux, « *Education et croissance en Malaisie* », sur Internet, 2001, 21 pages

Florence ARESTOFF, « *Taux de rendement de l'éducation sur le marché du travail d'un pays en développement* », sur Internet, novembre 2000, 43 pages

Jacques HALLAK, « *Coût et dépense en éducation: Principe de la planification de l'éducation* », UNESCO, Institut International de Planification de l'Education, 1969, 75 pages

Jacques HALLAK, « *Investir dans l'avenir: définir une priorité de l'éducation dans un monde en développement* », UNESCO, Institut International de Planification de l'Education, 2002 ,363 pages

Marcellin JOANES, « *Economie de l'éducation: méthodologie, constat et leçons* », sur Internet, juillet 2002, 18pages

Ministère de l'Education National et de la Recherche Scientifique, « *Rapport national sur le développement de l'éducation à Madagascar : Plan stratégique de réforme et de développement sur le secteur éducatif* », Imprimerie du CNAPMAD, 2003, 34 pages

PNAE et MINSEB, « *Evaluation de l'éducation pour tous à l'an 2000: Rapport des pays* », sur Internet, 2000, 36 pages

Supports informatiques

- Lois de finances : 1999- 2000- 2001- 2002- 2003
 - Annuaires statistiques MENRS : 1999- 2000- 2001- 2002- 2003
 - Tableau de Bord Social, PNUD 2001
-

Tables des matières

Remerciements	i
Listes des sigles	ii
Listes des tableaux	iii
Listes des figures	iv
Listes des graphiques	v
Résumé	vi
Sommaire	vii
Introduction	1
Première partie : Approches théoriques sur l'importance de l'éducation dans le développement	
Chapitre I : L'éducation un service public	6
Section 1: Importance du financement de l'éducation	8
I- Définitions de l'éducation selon quelques auteurs	8
A- Brèves historiques de l'éducation	9
B- Quelques définitions sur l'éducation	10
II- L'éducation et d'autres mesures du développement	11
A- L'éducation et la croissance	11
B- L'éducation et le marché du travail	13
C- L'éducation, la fécondité et la santé	14
D- L'éducation et la réduction de la pauvreté	15
Section 2: Les priorités de l'Etat sur l'offre des services publiques: en particulier l'éducation	16
I- Théories sur le rôle de l'Etat dans l'éducation	16
A- Le rôle de l'Etat sur l'offre de services publics	17
B- L'offre publique d'éducation	18
1. <i>Les investissements</i>	18
2. <i>Les enseignants et personnels administratifs</i>	19
II- Les indicateurs de demande d'éducation	19
A- Les taux d'admission	20
B- Les taux de scolarisation	20
C- Le taux de transitions	21
III- Les théories sur les choix d'investissement pour définir les priorités	22
Chapitre 2 : Cadres théoriques sur le financement et efficacité interne de l'éducation	24
Section 1 : Les indicateurs d'efficacité interne de l'éducation	24
I- Le rendement et la productivité	24
A- Notion de rendement et de productivité	25
B- Application de la notion de rendement et de productivité à un système d'enseignement	26
1. <i>Facteurs et produit d'un système d'enseignement</i>	26
2. <i>Méthode de mesure de rendement ou de productivité dans un système d'enseignement</i>	27
3. <i>Calcul de la productivité</i>	30

II- Les indicateurs d'efficacité	31
A- Les taux de survie ou taux d'achèvement	x32
B- Les taux de redoublement et taux d'abandon	32
C- Les taux de réussite aux examens nationaux	33
D- L'espérance d'étude à 5 ans	34
Section 2 : Le financement du système éducatif	35
I- Les sources de financement	35
A- Les sources de financements publics	35
B- Les financements privés	37
II- Les coûts de l'éducation	38
A- Les coûts en capital ou coûts d'investissement	38
B- Les coûts de fonctionnement	39
III- Les expressions de coûts	40
A- Les coûts unitaires d'investissement	40
B- Les coûts unitaires de fonctionnement	41
Deuxièm Place de l'enseignement technique et professionnel public partie: dans le système éducatif malgache	43
Chapitre 3 : L'évolution de l'enseignement technique public à Madagascar de 1999 à 2004	45
Section 1 : Evolution de la demande et de l'offre publique d'enseignement technique à Madagascar	45
I- La demande d'éducation	45
A- Les effectifs des élèves	46
B- Les taux de transition	47
C-La répartition des apprenants dans les provinces	49
II- L'offre d'éducation	49
A-Le nombre d'établissement	50
B- Les ressources humaines	51
1. <i>Les enseignants : les ratios élèves-maître</i>	51
2- <i>Les personnels administratifs et techniques (PAT)</i>	53
C- Le degré de diversité et de spécialisation du système public	54
Section 2 : Le financement public de l'enseignement technique à Madagascar	55
I- La part des dépenses de l'éducation dans les dépenses totales de l'Etat	55
II- L'analyse fonctionnelle des dépenses : solde, financement et investissement	56
III- L'analyse des dépenses unitaires	59
A- Les dépenses courantes unitaires	59
B- Les dépenses d'investissement unitaires	60
Chapitre 4 : Analyse dans l'optique des produits et cause probable d'inefficacité	61
Section 1 : L'évolution des indicateurs d'efficacité interne de l'enseignement technique à Madagascar	61
I- Les diplômés	61
II- Les taux de redoublement	63

Section 2 : Les contextes économiques et politiques	63
I- Le plan stratégique du système éducatif à Madagascar	64 ^x
II- Les potentiels économiques de Madagascar	67
III- Les causes probables de l'inefficience de l'éducation à Madagascar	68
A- L'organigramme du ministère chargé de l'éducation	68
B- Le pouvoir d'achat faible	68
C- Présence d'un établissement technique dans les zones enclavées	69
D- Les diplômes des enseignants et PAT	69
Conclusion	71
Annexe I : Structure du système	<i>viii</i>
Annexe II : Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique	<i>ix</i>
Annexe III : Tableaux des évolutions des statistiques des étudiants, des enseignants et des établissements à Madagascar de 1997 à 2004, dans le secteur public	<i>xiv</i>
Annexe IV : Graphes des évolutions des statistiques des étudiants, des enseignants et des établissements à Madagascar de 1997 à 2004	<i>xxii</i>
Annexe V : Potentiel envisageable de Madagascar au niveau agricole	<i>xxvi</i>
Bibliographie	<i>xxvii</i>

Nom et Prénoms : RAKOTONIRINA Miarisoa Patricia

Titre : L'importance de l'enseignement technique dans le contexte actuel à Madagascar

Nombre de pages : 73

Sous la direction de : ANDRIANOELINIRINA Solo Herimanitra

Résumé :

L'éducation est un service public régulé par l'Etat. A Madagascar, l'objectif est de financer à moindre coût avec une meilleure efficacité. Compte tenu du maintien d'une demande croissante d'éducation et de la concurrence des autres besoins collectifs, les responsables du système éducatif doivent s'attacher à améliorer les résultats obtenus. Avec les moyens disponibles, ils doivent s'efforcer d'accroître l'efficacité du fonctionnement du système.

L'examen des coûts présente quelque analogie avec celui de différents indicateurs (souvent sous forme de ratio) qui figurent dans le «tableau de bord» du chef d'entreprise. Les disparités ou écarts constatés font figure d'anomalies dont il convient alors de rechercher l'explication. Sans doute, y a-t-il anomalie non par rapport à une norme théoriquement fondée mais par rapport à une norme empirique. La découverte d'une anomalie peut inciter à remettre en question certains aspects de l'organisation et du fonctionnement du système d'enseignement.

Durant les cinq dernières années, le financement de l'enseignement technique tend à stagner. Pourtant, on remarque aussi une nette augmentation des effectifs des élèves durant cette période. Au niveau des offres, les offres d'éducation de l'état n'ont pas beaucoup évolué durant ces quatre dernières années.

Etant donné que les sortants de l'enseignement technique et professionnel sont tout de suite des acteurs du monde du travail, les priorités doivent s'axer sur le développement des spécialités dans cet établissement.

Mots clés : éducation, enseignement technique, financement, efficacité interne, coût unitaire, rendement, productivité, dépense

Adresse : Lot II T 90 Ter cité Lyautey Ampandrana-Est ANTANANARIVO 101

Nom du document : RAKOTONIRINA, Miarisoa P_ECO_M1_06
Répertoire : D:\CyberthèsesPDF\Economie
Modèle : C:\Documents and Settings\user\Application
Data\Microsoft\Templates\Normal.dotm
Titre : PROJET DE MEMOIRE
Sujet :
Auteur : DELL
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 06/03/2009 12:19:00
N° de révision : 3
Dernier enregistr. le : 06/03/2009 12:54:00
Dernier enregistrement par : user
Temps total d'édition : 33 Minutes
Dernière impression sur : 06/03/2009 12:54:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 114
Nombre de mots : 24 248 (approx.)
Nombre de caractères : 133 366 (approx.)